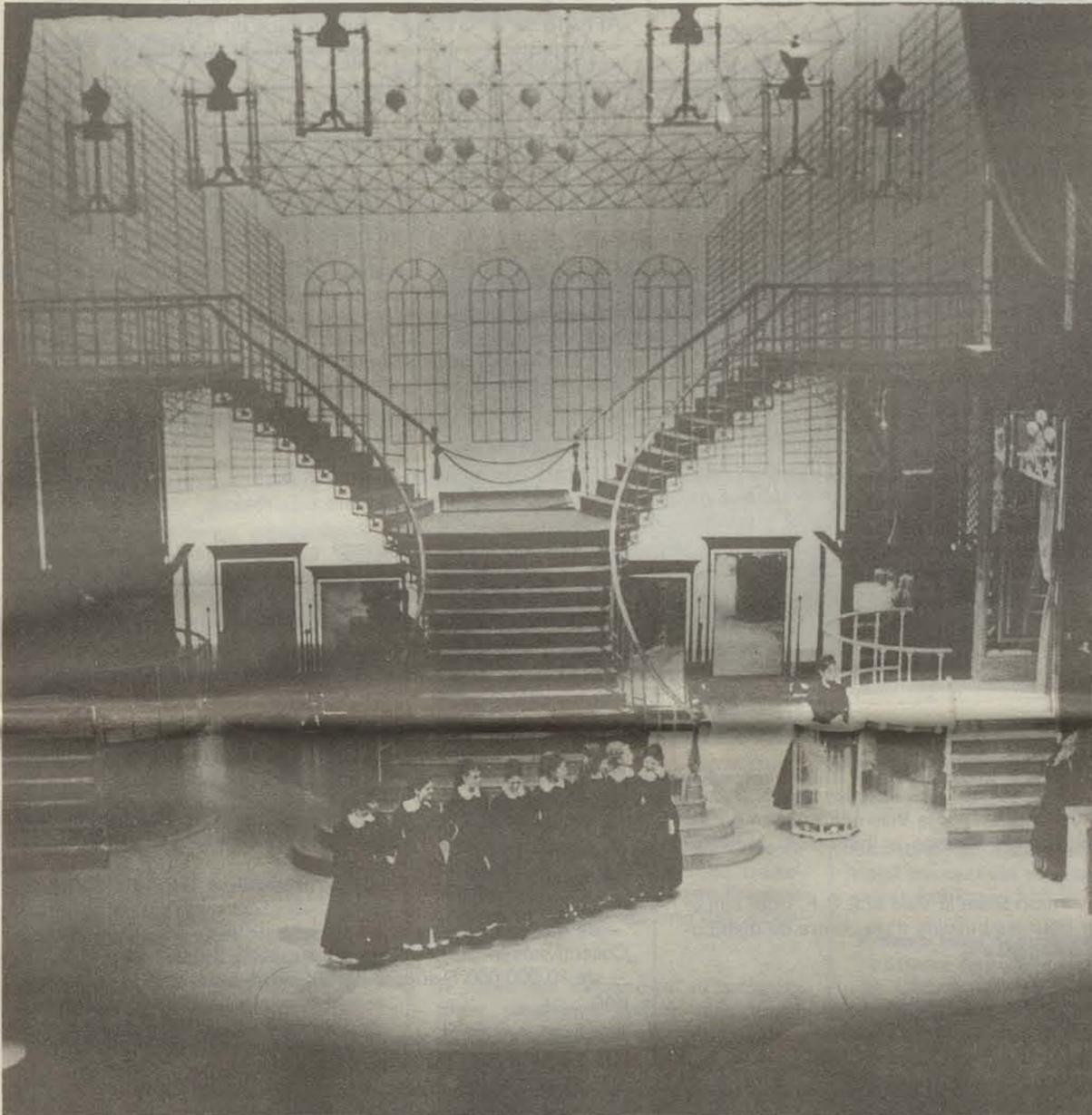


# MONTPELLIER

N° 33 - MARS 81

## *votre ville*

Journal d'information municipale



### Le centre dramatique national au théâtre municipal

« Au bonheur  
des dames »  
par les Tréteaux  
du Midi

Page 3

## SOMMAIRE

- **Les décisions du Conseil Municipal**

(page 2)

- **L'action de la ville en faveur  
des associations**

(pages 3 à 7)

- **Sport scolaire, 3<sup>e</sup> âge : de nombreuses  
réalisations inaugurées**

(pages 8 et 9)

- **Antigone : le projet suit son cours**

(page 12)

- **Source du Lez : une grande exposition**

(page 13)

- **La cuisine centrale sort de terre**

(page 14)

- **Assainissement : il faut capter les eaux  
de ruissellement**

(page 17)

- **Les subventions du Conseil Régional  
à la ville**

(page 19)

- **Montserrat Caballe à Montpellier**

(page 22)

- **Louisville**

## Séance du 28 janvier 1981

**AFFAIRE N° 1 :** Communication des décisions prises la dernière séance publique du Conseil Municipal.

**AFFAIRE N° 2 :** Orchestre Municipal - Crédits d'Équipement d'État.

**AFFAIRES N° 3-17-29 :** Garantie de la Ville :  
— au Centre Médico-chirurgical LAPEYRONIE pour le remboursement d'un emprunt de 900 000 F auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations ;  
— au B.A.S. pour un emprunt de 988 000 F auprès de la Caisse d'Épargne pour assurer le financement de la réfection du bâtiment du parc de Bel Juel ;  
— à l'O.P.A.C. pour un emprunt de 5 900 000 F auprès de la S.A. Coopérative Habitat Crédit en vue de financer les travaux d'amélioration de la Cité Lemasson.

**AFFAIRE N° 4 :** Autorisation d'estimer. Affaire JOURNET.

**AFFAIRE N° 5 :** Personnel Municipal. Affaire LARGITTE Alex/Ville.

**AFFAIRE N° 6 :** Personnel Municipal - Nouveaux tarifs du restaurant depuis le 1<sup>er</sup> Mars 1981.

**AFFAIRE N° 7 :** Transport. Etude d'une ligne directe La Paillade Centre Ville et service Antigone.

**AFFAIRES N° 8-9-10-45 :** Voirie - Cession gratuite terrain :  
— ROUZAUD pour création pan coupé rue Paul Baron.  
— Direction régionale des Télécommunications pour mise à l'alignement Chemin des Barques.  
— S.C.I. le Vallon des Sources, pour mise à l'alignement avenue du Triolet.  
— MERCIER pour mise à l'alignement rue du Pioch de Boutonnet.

**AFFAIRE N° 11 :** Acquisition de l'immeuble M.T.S. - allée Henri II de Montmorency.

**AFFAIRE N° 12 :** Acquisition de Bâtiments divers et terrains rue Dom Bosco, rue Moulin de l'Évêque et avenue Jean Mermoz - Antigone.

**AFFAIRE N° 13 :** Affaires scolaires - adoption du projet de Mme BRICE pour la décoration de l'école maternelle de la Paillade Nord.

**AFFAIRE N° 14 :** Affaires scolaires - Subvention à l'Association des Pupilles de l'École Publique pour l'organisation de la classe verte de l'École primaire Les Tours.

**AFFAIRE N° 15 :** Antigone - Participation de la Ville pour l'acquisition des terrains Etat-FNAFU.

**AFFAIRE N° 16 :** Bail de location par la Ville à la Société Enclos Saint-François Pierre Rouge de terrains et bâtiments route de Nîmes.

**AFFAIRE N° 18 :** Convention entre la Ville et E.C.F. pour édifier un ensemble immobilier pour les besoins d'un centre de distribution au lieu dit « Croix d'Argent ».

**AFFAIRE N° 19 :** Centre horticole Domaine de Grammont - Appel d'Offre en vue de la construction d'un bâtiment administratif.

**AFFAIRE N° 20 :** Centre de traitement de l'Information-Contrat avec le Centre Régional Universitaire de formation permanente.

**AFFAIRE N° 21 :** Construction du Club du 3<sup>e</sup> Age - rue de la Cavalerie - Convention entre la Ville et le BAS relative à l'assistance technique des services techniques municipaux.

**AFFAIRE N° 22 :** Etat des Côtes et Produits irrécouvrables présenté par M. le Trésorier Principal Municipal.

**AFFAIRE N° 23 :** Dénomination « Place Emile MARTIN » du carrefour des avenues du Professeurs Grasset, Henri Dunant, Docteur Pezet, Bertin Sans et Frédéric Sabatier d'Espéran.

**AFFAIRE N° 24 :** Mise à la disposition de M. HOURIZADEH, Directeur du Centre aéré municipal de Grammont, d'un appartement faisant partie du Domaine.

**AFFAIRE N° 25 :** EAUX - Interconnexion du réseau d'eau potable de Montpellier et du SIVOM Mauguio-Pérols.

**AFFAIRE N° 26 :** Zoo de Lunaret - Tarif pour l'année 1981 du prix des places dans le petit train.

**AFFAIRE N° 27 :** Remboursement frais de mission aux Adjointes.

**AFFAIRE N° 28 :** Appel d'Offres pour la fourniture de carburants au garage municipal en 1981.

**AFFAIRE N° 30 :** Pompes Funèbres : réajustement des tarifs.

**AFFAIRES N° 31-32-33 :** Recalibrage de Lez :  
— Acquisition d'un fonds de commerce aux Héritiers MELLET - Chemin du Pont Juvénal.

— Acquisition d'un immeuble chemin de Moularès à Mme FENECH Juliette.

— Acquisition d'un immeuble chemin du Pont Juvénal à M. MOLINIER Léonce.

**AFFAIRE N° 34 :** Responsabilité civile de la Ville - Autorisation de défendre dans l'affaire PENILLO.

**AFFAIRE N° 35 :** Rodeo Ouest Nord, Carrefour avec le D.C. 116 - Acquisition des terrains GAUDICHET-GIRANDIER.

**AFFAIRE N° 36 :** Signalisation - Marché avec la Société ALLIANCE PETROLEUM pour la fourniture de bandes plastiques SNOLINE.

**AFFAIRE N° 37 :** Transports - Tarif de la carte mensuelle des salariés pour Janvier 1981.

**AFFAIRE N° 38 :** Transports - Adoption d'un avenant n° 2 à la convention Ville/Transporteurs suburbains.

**AFFAIRE N° 39 :** Transports - Paiement de la T.V.A. par la S.M.T.U. sur les diverses compensations versées par la Ville. Le Conseil Municipal décide d'attendre qu'une décision explicite, applicable à toutes les villes françaises, soit prise au niveau national.

**AFFAIRE N° 40 :** Transport scolaire Aiguelongue-Vert Bois pour l'année scolaire 1980-1981.

**AFFAIRE N° 41 :** Transports urbains - demande de subvention auprès du Ministère des transports pour deux études à confier au BETEREM en ce qui concerne l'image de marque du réseau auprès des usagers et non usagers et l'étude « Baromètre d'opinion » afin d'améliorer la politique d'information et de promotion du réseau.

**AFFAIRE N° 42-43 :** Emprunts destinés à financer les travaux d'équipement 1981.

— de 4 000 000 F auprès de la Caisse d'Aide à l'Équipement des Collectivités locales,

— de 10 000 000 F auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

**AFFAIRE N° 44 :** Voirie - Echangeur C.5./Rodeo - Convention entre la Ville et le Département.

**AFFAIRE N° 46 :** Voirie - Pont Bringaud - Mission à confier à la Direction Départementale de l'Équipement pour la construction du Pont.

**AFFAIRE N° 47 :** ZUP La Paillade - Cession de terrain à l'Association Culturelle « Assemblée de Dieu ».

**AFFAIRE N° 48 :** Subvention au Secours Populaire Français.

**AFFAIRE N° 49 :** Comité de défense du Juge Bidatou.

LE BILLET DU MAIRE

## LOGER LES ASSOCIATIONS

Avant mars 77 : 12 associations ou syndicats logés  
Mars 77 - mars 81 : 73 associations ou syndicats logés  
**Total des associations logées en mars 81 : 85**

### L'AME DE LA VILLE

La vie municipale est faite d'un Conseil Municipal, de réunions, et s'insère dans un ensemble de relations d'ordre institutionnel. Certes les Commissions Extra-Municipales, les réunions avec les Associations, les permanences de quartiers, le travail régulier des Adjointes des Commissions Municipales avec les Associations, la création de l'Office Municipal des Sports, l'action des Maisons pour Tous, tout cela représente un effort accru des relations entre la Municipalité et les citoyens.

Pourtant chaque jour les associations de tout ordre tissent aussi le tissu social d'une ville en participant à son animation culturelle, sportive, sociale, etc...

Nous n'en citerons nommément aucune dans cet éditorial pour n'offenser personne, mais que toutes ces femmes, tous ces hommes bénévoles des milliers d'associations de la ville sachent nos remerciements profonds pour l'action menée.

Une municipalité décidée à changer la ville doit d'abord favoriser l'action des Associations. Pour commencer, l'aide la plus évidente est l'obtention d'un local.

A son arrivée à la Mairie, notre équipe a trouvé une douzaine d'associations logées. Un très gros effort a été effectué puisque en un peu plus de trois ans, 73 nouvelles associations se sont vues attribuer des locaux plus ou moins importants portant à 75 le total des associations logées en cette fin d'hiver 1981.

Ces locaux se situent au centre-ville, à Villodève, sur le terrain d'Antigone, dans les Maisons pour

Tous, aux Abattoirs, sur les terrains de sport, ou un peu partout disséminés dans la ville.

Nous n'ignorons pas qu'il reste encore beaucoup d'associations à loger. Cet effort devra donc être poursuivi, compte tenu de la liste d'attente. On peut déjà envisager, lorsque l'ensemble des locaux du Conservatoire aura rejoint le cou-

Demangel et Pétrarque. Rappelons que les détails pratiques ont été publiés à l'avant-dernière page du numéro de Montpellier votre Ville de Février. On peut s'adresser au Bureau H, rez-de-chaussée de la Mairie du Polygone.

Une Association, c'est aussi des subventions ; elles ont été attribuées depuis le budget 1980 aux

mations, etc.. Il faut ici faire le point : la Mairie n'a pas ce droit et l'interdiction lui est régulièrement rappelée par la Préfecture afin de ne pas concurrencer les imprimeries de lauriers. Rappelons également aux Associations que ce journal est à leur disposition, dans le cadre de tribune libre qui sont à remettre à la Mairie au service de Presse, 2<sup>e</sup> étage. La Ville se fait également un devoir d'aider les associations en permettant la pose de banderoles pour annoncer les manifestations organisées, se réservant toutefois de rappeler l'interdiction d'affichage sur les arbres.

### POUR UNE FOIRE AUX ASSOCIATIONS

L'examen du fichier des associations recensées à la Mairie à l'occasion de la préparation de ce texte nous a permis de vérifier la richesse en adhérents des associations de la Ville. Il n'est pas cependant certain que les habitantes et les habitants de notre Ville, dont la croissance est rapide et le renouvellement important, soient tous au courant de la richesse de la palette présentée par toutes les associations. Nous suggérons donc avec la Commission Relations avec la Population, animée par Aline CRESPIY, d'organiser au printemps, sur l'Esplanade ou au Peyrou, une Foire aux Associations. La Ville pourrait prendre en charge l'animation et les associations présenter des stands avec les possibilités de tous ordres offertes aux Montpelliérains. Merci aux bénévoles, vive la vie associative.

Le MAIRE  
G. FRECHE



Changer la ville, c'est d'abord favoriser l'action des associations. Notre photo : une délégation du Conseil Municipal à l'arrivée du tour pédestre du Languedoc.

vent des Sœurs Grises, près de la Cathédrale Saint-Pierre, de transformer les locaux de la rue Eugène Lisbonne en une Maison des Associations.

Il convient cependant d'indiquer avec prudence qu'un tel projet nécessitera plusieurs années.

Bien entendu, les associations qui ne disposent pas encore de locaux seront aidées au maximum par la Mairie pour se réunir grâce aux salles des Maisons pour Tous, du Pavillon Populaire, ou salles

Comités de Quartiers de la Ville dont un certain nombre ont également été logés.

Remercions ici au passage l'aide continue apportée par les Comités de Quartiers soit à l'organisation du Carnaval, au Feu de la Saint-Jean, ou au jour le jour à la préparation du budget d'investissement de la ville, par le travail continu de relations avec les commissions municipales.

Les Comités demandent souvent à la Mairie de publier affiches, infor-

**A. GARBARINI S.A.**

Signalisation Urbaine et Partielle  
48 - 54, RUE DU MANS - 92400 COURBEVOIE  
TELEX 630929 F TEL. 788.26.34

**CONFORAMA**

Carrefour de Gallargues  
sur RN 113  
30670 AIGUES VIVES  
Tél : (66) 88.02.80

OUVERT LE DIMANCHE 14 h 30 à 20 h

*Invitation à l'ambiance*

Dîner près d'un piano blanc, dans un cadre confortable aux couleurs chatoyantes  
Restaurant Les Baladins.

Dîner aux accords d'un piano blanc, de mets raffinés servis avec élégance et discrétion  
Restaurant Les Baladins.

Réussir son dîner, réussir sa soirée.  
Restaurant Les Baladins.

*Restaurant Les Baladins*

HOTEL SOFITEL - LE TRIANGLE - MONTPELLIER Téléphone : (67) 54.04.04

**SOGEA-BALENCY**

**SOBER**

Entreprise de travaux publics et privés

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides  
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé  
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement  
Collecte et traitement des ordures ménagères

Béton armé  
Génie civil  
Bâtiment

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers  
Tél. 92.12.86

MARSEILLE - 2, Avenue Désiré Bianco  
Tél. 47.56.70

un outil,  
pas un jouet

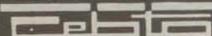
**PIONEER  
1074**



51 cm<sup>3</sup>

coupe : 40 cm  
graissage automatique  
décompresseur

Prix juin 1980  
**Ph. GALLOV**  
5, Rue Frédéric-Peysson  
34000 MONTPELLIER  
Tél. : 58.73.05



**CENTRE EXPERIMENTAL  
DE RECHERCHES ET D'ETUDES  
DU BATIMENT**  
ET DES TRAVAUX PUBLICS  
Analyses, Essais en laboratoire  
et en situ, Contrôles,  
Recherches, Etudes théoriques  
et expérimentales, Conseil  
assistance technique,  
Formation professionnelle  
Sols et Fondations  
Bâtiments, Génie Civil  
Routes, Aéroports, Ports  
Matériaux et composants  
Structures  
2312, Bd Paul Valéry  
34100 Montpellier  
Tel : 42.59.55

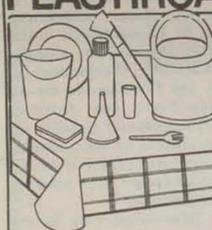
**Jean BOUZAT**

Entreprise de bâtiment

**Maçonnerie  
Béton Armé**

999, rue de Font-Couvert  
34100 MONTPELLIER  
tél. : (67) 42.62.40

**PLASTIROA**



La Matière Plastique  
et ses applications

21, 23 rue Foch  
MONTPELLIER  
TEL : 66.15.79

Entreprise de Maçonnerie  
et Rénovation de Monuments  
Historiques



**Louis  
NAZON**

Avenue de la Pompignane  
Villa des Tilleuls n° 774  
34000 MONTPELLIER  
Tél : 72-90-41 ou 79-60-89  
Entrepôt Avenue  
Villeneuve d'Angoulême

Cartrons - Montpellier  
Gare routière

12 Entreprises à  
votre service  
Abonnements mensuels  
spéciaux pour les  
SALARIES  
Renseignements à la  
GARE ROUTIERE  
Tél. : 92.01.43 305



**safer**  
LANGUEDOC - ROUSSILON  
DOMAINE DE MAURIN  
LATTES (Hérault)  
Tél. (67) 58.01.11 +  
Adresse Postale :  
Boite Postale 1.205  
34010 MONTPELLIER CEDEX



**Siège Social :**  
16, rue Déodora  
31029 TOULOUSE CEDEX

**AGENCES :**  
Avenue du Marché - Gare  
34 MONTPELLIER -  
Tél : 92.36.85  
MAROC « ECEM » VENEZUELA

**ENTREPRISE GENERALE  
BATIMENT  
ET TRAVAUX PUBLICS**

**CONSTRUCTIONS  
INDUSTRIALISEES ET  
SCOLAIRES**

## L'ACTION DE LA MUNICIPALITE EN FAVEUR DE

La vie associative a été considérée comme prioritaire dans le programme de l'équipe municipale de Montpellier. Elle est un des fondements de la démocratie. Elle est aussi, et davantage peut-être, ce qui vient casser la solitude d'un certain nombre d'hommes et de femmes et ce qui a donné sens à la vie de plusieurs.

L'équipe municipale entend non la développer mais l'aider à se développer au maximum. Mais quels que soient vos rêves, les difficultés de la réalité ne peuvent être occultées. Pour pouvoir faire vivre une association il faut bien sûr la bonne volonté, l'enthousiasme et la détermination de ses membres. Mais il faut aussi un peu d'argent et, surtout, un local. Peu à peu, au prix de beaucoup d'efforts, nous sommes arrivés à loger un certain nombre d'associations.

Aline CRESPEY  
Adjointe au Maire

U.F.C.S.  
UNION FEMININE CIVIQUE et SOCIALE  
CONSOM' ACTION

### UN REPERTOIRE EN PREPARATION

La Mairie a l'intention de réaliser un guide regroupant les Associations montpelliéraines. De nombreux habitants, organismes divers nous font part de leur désir de se procurer différentes listes d'Associations locales. Prouvant notre attachement à la vie associative, il nous est donc paru nécessaire de répondre à cette attente en éditant un répertoire. Les associations désireuses de figurer dans ce guide sont priées de bien vouloir prendre contact au service de Presse de la Mairie auprès de Mlle BIZET - (Tél. : 92.48.85 - Poste 4105).

Cette liste n'est, bien sûr, pas définitive. Que les associations non encore logées entrent en contact avec nous et le maximum possible sera fait. Bon vent à toutes.

Les demandes sont à adresser à M. le Maire sous couvert du Chef de bureau des logements. Bureau D, 2<sup>e</sup> étage. Mairie - Tél. : 92.48.85 - Poste 4204.

### Associations déjà logées avant 1977 ayant conservé leurs locaux

| NOM  | BUT  | ADRESSE   | NBRE PCES | SUPERFICIE         | LOYER             | NOMBRE DE PERSONNES ET ACTIVITES  |
|--|--|---|-----------|--------------------|-------------------|-----------------------------------|
| FOYER DES VIEUX LAURE MOULIN                       |  | 1, rue Embouque d'Or                                | 3         |                    | gratuit           | Réunions-Aide aux Personnes Agées |
| SECOURS CATHOLIQUE                                 | Vestiaire  | 7, rue Gouan  | 5         |                    | 600 F / an bail   |                                   |
| MONTPELLIER FESTIVITES                             |  |   |           |                    | gratuit           |                                   |
| M. U. R.   |  | 7, rue Gouan  |           |                    | gratuit           | secrétariat                       |
| ASSOCIATION NATIONALE des ANCIENS DE LA RESISTANCE |  | Rue de la Mounaie                                   | 1         |                    | gratuit           |                                   |
| LE FOUGAU ECOLE DU PARAGE                          | Cours de langue d'Oc-Commemorations - sorties - Editions - Expositions | 2, Place Pétrarque                                  | 8         |                    | gratuit           | en 1977-80 adhérents              |
| C.I.F. CONDITION D'INFORMATION FEMININE            |  | 2, Place Pétrarque                                  | 6         |                    | gratuit           |                                   |
| MONTPELLIER-ACCUEIL                                |  | 1 <sup>er</sup> Rue Charency ou Rue Joachim Colbert | 10        | 145 m <sup>2</sup> | 236 F / trimestre |                                   |
| SYNDICATS - F.O. - C.F.D.T. - C.F.T.C. - C.G.T.    |  | Rue du Carré du Roi                                 |           |                    | gratuit           |                                   |
| ARMEE DU SALUT                                     | Social (ball)  | 24, Avenue de la croix du Capitaine                 |           | 598 m <sup>2</sup> | Loyer symbolique  |                                   |
| INGENIEURS DU LANGUEDOC-ROUSSILON                  |  | 1, rue Embouque d'Or                                |           |                    |                   |                                   |
| FOOTBALL PAILLADE                                  |  | Cité Loup Cap Dou Mail Bât. 58 - 82 Av. de Louville | 2         | 46 m <sup>2</sup>  | gratuit           |                                   |

## A MUNICIPALITE S ASSOCIATIONS

ASSOCIATION  
des  
VEUVES CIVILES

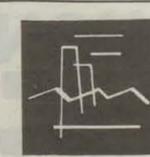
### Associations logées à partir de 1977

| NOM DE L'ASSOCIATION  | BUT   | NOM DU PRESIDENT                | ADRESSE DU LOCAL                             | NOMBRE DE PIECES                     | SUPERFICIE  | LOYER  | NBRE DE PERSONNES EN ACTIVITE  |
|---|---|---------------------------------|--|--------------------------------------|---|--|--|
| SNI - PEGC - F.E.N  | Syndicalisme  | M. GABAUDAN                     | 2, rue En Rouan                              | 4                                    | 70 m <sup>2</sup>                                   | 51 F/Trim. en cours d'aménagement  |  |
| Assoc. Fils de rapatriés  | Rapatriés   | M. ROSEAU                       | Maison des rapatriés rue Pilot               | 1                                    | 20 m <sup>2</sup>                                   |  |  |
| Confédération des français - musulmans rapatriés                                | Rapatriés   | M. B. CHEBY                     |  | 1                                    | 20 m <sup>2</sup>                                   |  |  |
| Théâtre des Cévennes  | Théâtre dramatique  | M. VASSAL                       | Théâtre de Montpellier                       |                                      |   |  |  |
| C.C.R.M.  | Danse contemporaine   | D. BAGOUET                      |  |                                      |   |  |  |
| Planning familial   | I.G.V.  | Mme CARRIERE                    | 2, rue P. Feraud                             | 3                                    | 30 m <sup>2</sup>                                   | En cours d'aménagement   |  |
| Groupe Femmes du Centre Ville   | Culturel  | Mme ROUME                       | Salle Demangel Place St-Ravy                 | 1                                    | 30 m <sup>2</sup>                                   | En cours d'aménagement   |  |
| Groupe Femmes de la Paillette   |   | L. TOUGARD                      | Maison pour tous de la Paillette             |                                      |   | gratuit  |  |
| Syndicat de l'Architecture - Urbanisme  | Urbanisme   |                                 |  |                                      |   |  |  |
| Association des habitants du quartier Gely-Chamberte-Marselle                   | Comité de quartier  | M. ENCONTRE                     | Maison pour tous de Chamberte                | 1                                    | 50 m <sup>2</sup>                                   |  |  |
| Ludothèque  | Culturel  |                                 | Maison pour Tous la Girlande                 | 3                                    | 60 m <sup>2</sup>                                   |  |  |
| Théâtre d'un Jour Majorette   | Théâtre   | T. SIMON                        | Maison pour tous de la Paillette             | 1 pièce commune de 60 m <sup>2</sup> |   |  |  |
| Majorettes de Paillette   | Majorettes  | M. ALCARRAZ                     |  | 1 Pièce 1 vestiaire                  | 60 m <sup>2</sup> Salle commune + 16 m <sup>2</sup> |  |  |
| Majorettes de Celeneuve   |   |                                 | Préfabrique plan de Celeneuve                | 1                                    | 40 m <sup>2</sup>                                   |  |  |
| Montpellier XIII  | Rugby   | M. BERGER                       | Maison pour tous de La Paillette             | 1                                    | 15 m <sup>2</sup>                                   |  |  |
| Bérets Rouges   | Fantare   | I. DELMAS                       |  | 1                                    |   |  |  |
| Fédération préhistorique du Languedoc-Roussillon                                | Conservatoire des découvertes   |                                 | Cours du Raisin Le Polygone                  | 1                                    | 350 m <sup>2</sup>                                  |  |  |
| Comité Montpelliérain pour les rencontres photographiques et cinématographiques |   | M. DREUMONT                     | Rue de la Spirale                            | 1                                    | 50 m <sup>2</sup>                                   | 30 F/an 100 à 120  |  |
| Football - Comité Directeur de Montpellier - La Paillette                       | Equipe de Football  | M. NICOLLIN                     | Stade de La Musson                           | 7                                    | 1 Chalet  | gratuit  |  |
| Club des supporters Montpellier - La Paillette                                  | Football  | M. SOCORRO                      | Cité Lou Cap Dou Mail Bât. 59 B2             | 2                                    | 46 m <sup>2</sup>                                   |  |  |
| La Montagnarde  | Danse Folklorique   | Mme NORIET                      | La Serpillet Rue Lakanal                     | 3                                    | 70 m <sup>2</sup>                                   | 51 F/Trim.   |  |
| Gaïfa - Club Lunaret  | Football  | M. LAUMONT                      |  | 2                                    | 40 m <sup>2</sup>                                   |  |  |
| Communauté Juive de Montpellier   | Culturel  | M. BENSOUSAN                    |  | 1                                    |   |  |  |
| A.S.B.A.M.  | OMNI-SPORT  | M. CANETTA                      | Rue de Subvention                            | 2                                    | 100 m <sup>2</sup>                                  |  |  |
| Etoile Bleu   | Fantare et musique symphonique  | M. COMBES                       |  | 2                                    |   | En cours d'aménagement   |  |
| Association Sportive Montpelliéraine  | Football  | M. CLAVET                       | Stade  | 4                                    | 60 m <sup>2</sup>                                   |  |  |
| UNION COMPAGNONNIQUE DES COMPAGNONS DU TOUR DE FRANCE DES DEVOIRS UNIS          | Installation d'une caverne, d'un musée accueil d'ouvriers compagnons de passage | M. ROLANDO                      | 7, bd Pasteur                                | 9 pièces                             | Symbolique  | Activités culturelles, sociales, éducatives  |  |
| ARPEDA - ENFANTS SOURDS ET MUETS  | Conseils, aides, activités pour ces enfants                                     | Mme ROQUEFORT Castelnaud-le-Lez | Cité de l'Aiguelongue, Bt. 3                 | 3 pièces                             | 75 m <sup>2</sup>                                   | 51 F par trimestre Association s'occupant problèmes concernant les enfants sourds et muets |  |
| CLUB ATELIER DES ENFANTS DE L'AIGUÉLONGUE                                       | Occupation des enfants le mercredi  | Mme GAUTHIER                    |  | même local                           |   | gratuit  |  |
| C.S.C.V. DE L'AIGUÉLONGUE   | Cadre de Vie - Renseignements - Conseils - Défense                              |                                 |  | même local                           |   | gratuit  | Secrétariat - 1 fois par semaine   |
| COMITE DES FETES DE MONTPELLIER   |   | M. NAQUET C.M.                  | Ex restaurant de l'A.G.E.M. - Ave F. Mistral | 1 <sup>er</sup> étage                |   | 51 F par trimestre   |  |
| U.N.E.F. - U.G.E.M. Syndicat d'étudiants  | Aide et défense des intérêts matériels et moraux des étudiants                  | M. Luc GINOT                    | Ex restaurant de l'A.G.E.M. - Ave F. Mistral |                                      |   | 51 F par trimestre   | environ 1.500 adhérents - Cité club - coopérative de livres et de papeterie, service logement - bourses aux livres, photocopies etc... |
| C.S.C.V.  | Cadre de Vie Défense des consommateurs et usagers de biens et de services       | Mme LONGHI P. M. BASCOUL        | 2, Place Pétrarque                           | 2 pièces                             |   | 51 F par trimestre   | Club des consommateurs comité du logement comité enseignement  |



6, rue de Bercy, 34000 Montpellier - Tél. : 58.28.75

moquette  
papier peint  
peinture  
vitrerie



ELECTRICITE INDUSTRIELLE  
AUTOMATISMES

**REDON-DALMON S.A.**

AGENCE DE MONTPELLIER :  
Imposse St-Hilaire - 60, av. de Maurin  
Tél. (67) 58.67.01 - Téléc. : 490.888

ARMOIRES - TABLEAUX SYNOPTIQUES - REGULATION LOGIQUE STATIQUE ET PNEUMATIQUE - AUTOMATES PROGRAMMABLES EQUIPEMENTS DE DISTRIBUTION PREFABRIQUES

**COSTE  
PEINTURES**  
papiers peints . peintures  
revêtements . moquettes  
RUE St-HILAIRE, MONTPELLIER  
92.55.25



**SUPERBETON**  
Béton prêt à l'emploi  
Centrales - JUVIGNAC  
VENDARGUES  
B.P. 102 -  
34990 Juvignac -  
Tél. : 75.43.10 - 75.37.24

**CLINIQUE  
CLEMENTVILLE**

Médecine - Chirurgie  
Obstétrique - Radiologie  
Physiothérapie

25, rue de Clémentville  
34000 MONTPELLIER

Tél. : 92.85.54 397

**bonna**

Produits de voirie  
Tuyaux d'assainissement  
Pavés autobloquants  
colorés

Pour tout équipement public,  
villas et particuliers

Usine de Vendargues  
34740 VENDARGUES  
Tél. : (67) 70.21.30  
1 téléc. 490821 409

**PLAC-SUD**

34690 FABREGUES

Tél. : 85.14.06

B.P. N° 5

MARQUAGE ET  
SIGNALISATION  
Panneaux Relief  
THERMOFORMES

**CARRIÈRES  
DE LA MADELEINE  
S.A.**

CHANTIER R.N. 708  
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE

Tél. BUREAU 92.39.23  
CHANTIER 48.07.23  
ADRESSE POSTALE :  
BOITE POSTALE 1244  
34011 MONTPELLIER CEDEX

CONSTRUCTIONS  
METALLIQUES  
- FERRONNERIE  
- MENUISERIE  
METALLIQUE  
- CLOTURES  
**S.A.E.G.**

SOCIETE  
DES ANCIENS  
ETABLISSEMENTS  
GOMEZ

17, rue du Lantissargues  
34000 MONTPELLIER  
Zone Industrielle  
Géant. Ch. ZAPATA  
Tél. 92.02.83

**SOL PILOTE**

NORBERT  
CHABOT

MOQUETTE -  
PLASTIQUE Revêtements  
LINO - DALLES Sportifs

COMBAILLAUX - 34980  
R.M. 458.72.34 -  
Tél. : 84.27.40

| NOM DE L'ASSOCIATION   | BUT  | NOM DU PRESIDENT                                    | ADRESSE DU LOCAL  | NOMBRE DE PIECES                         | SUPERFICIE         | LOYER                  | NOMBRE DE PERSONNES ET ACTIVITES   |
|--|--|---|---|--|--------------------|------------------------|--|
| CENTRE CULTUREL MONTPELLIERAIN   |  | M. R. PARREINS                                      | 7, Allée Bosserville  | 3 pièces                                 |                    | 51 F par trimestre     | 100 à 150 personnes  |
| PARALYSEES DE FRANCE   | Entrepôt de vêtements pour vendre au profit des paralysés  | M. M. ZAHOUANI<br>Cité Aigoual<br>appart. 72        | 9, Rue Petite Loge  | 1 pièce                                  |                    | gratuit                | Actions pour venir en aide aux paralysés.  |
| SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS   | Entrepôt de vêtements et autres objets   | M. J. RACHELLO                                      | Enceinte Tour de la Babotte                                     | 1 (garage)                               |                    | gratuit                |  |
| OFFICE REGIONAL DE LA CULTURE  | Coordonner l'essor de la vie culturelle de la région   | M. BAYOU<br>Vice Président                          | 2, rue Girard   | 3 pièces                                 | 120 m <sup>2</sup> | 30 F par an symbolique |  |
| CLUB LOISIR ET PLEIN AIR   | Spéléologie escalade - plongée   | M. CAUMONT<br>Président<br>M. GILLES<br>Responsable | 2 bis, Bd d'Orient  | 2 pièces                                 |                    | gratuit                | une centaine de personnes  |
| C.A.F. CLUB ALPIN FRANÇAIS   | Encourager et favoriser la connaissance de la montagne à tous les niveaux, autant sportif que scientifique   |   | 2, Cité Valette   | 4 pièces                                 | 49 m <sup>2</sup>  | gratuit                | Section Languedoc-Méditerranéen en 1978 : 321 adhérents sorties collectives, sorties d'initiation à la randonnée, l'escalade, la spéléologie, formation d'initiateurs, stages, entretien de sentiers de grande randonnée - Participation au secours en montagne. |
| CROIX ROUGE FRANÇAISE  | Dépôt de vêtements   | COLONEL MOUSTIER                                    | 1, rue Gouan  | 1 (garage)                               | 20 m <sup>2</sup>  | gratuit                | Vestiaire  |
| ASSOCIATION DE DEFENSE DES DROITS ET INTERETS DES LOCATAIRES ET PROPRIETAIRES          | Indiqué par son nom  | Mme Alice ALBERNHE                                  | Bd, Victor Hugo Ancien Poste de Police au 1 <sup>er</sup> étage | 1 pièce                                  | 32 m <sup>2</sup>  | gratuit                | Donnent des consultations pour défendre les intérêts des demandeurs (propriétaires ou locataires) - Le Secrétaire est M. Paul ESCANDE, ancien Greffier - Le sigle A.D.L.I.P.   |
| SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX  | Secrétariat qui reçoit appels téléphoniques, dons, etc...  | M. DUMAS  | 1, rue Gouan  | 2 pièces                                 | 24 m <sup>2</sup>  | gratuit                |  |
| ECLAIREURS ET ECLAIREUSES DE FRANCE  | Secrétariat Réunions   | M. AUGUST M. BENOIT                                 | 5, rue de l'Amandier  | 2 pièces                                 | 41 m <sup>2</sup>  | gratuit                | une centaine d'intéressés  |
| C.I.P.A.D. - CENTRE D'INFORMATION - PREVENTION ALCOOLISME ET DROGUE                    | Information, prévention - réhabilitation des alcooliques et drogués  | Professeur BALMES<br>Professeur RIBSTEIN            | 7, Ave de Toulouse  | 5 pièces, 2 caves                        | 63 m <sup>2</sup>  | 51 F par trimestre     | Action de prévention par l'information - Action de formation, action médico-sociale  |
| U.D.C.H. - U.F.C.  | Défense des consommateurs  | M. FALAIS   | 1, rue Embouque d'Or - 1 <sup>er</sup> étage                    | 1 pièce                                  | 59 m <sup>2</sup>  | 51 F par trimestre     | Renseignements - Défense des consommateurs de l'Hérault - 1.000 adhérents environ pour le département.   |
| ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES VEUVES CIVILES DE L'HERAULT                             | Aider, conseiller défendre les veuves civiles  | Mme GUYENOT   | 1, rue Embouque d'Or - 1 <sup>er</sup> étage                    | 1 + 1 salle commune                      |                    | 51 F par trimestre     | 400 adhérentes environ   |
| ASSOCIATION DES RETRAITES MILITAIRES ET VEUVES DE MILITAIRES DE CARRIERE               | But principal : aider les adhérents dans l'accomplissement de leurs formalités administratives   | M. BAQUIER  | 1, rue Embouque d'Or - 1 <sup>er</sup> étage                    | 2 + 1 salle commune de 52 m <sup>2</sup> | 25 m <sup>2</sup>  | 51 F par trimestre     | pas d'autres renseignements voir M. DE BAUSSIER (C.M.)   |
| UNION FEMINE CIVIQUE ET SOCIALE  | Grouper les personnes qui veulent étudier en commun les problèmes sociaux - civiques, culturels - familiaux et économiques - concernant les consommateurs et usagers | Mme DERMEN-GHEM                                     | 1, rue Embouque d'Or - 1 <sup>er</sup> étage                    | 1 + 1 salle commune de 52 m <sup>2</sup> | 41 m <sup>2</sup>  | 51 F par trimestre     | 110 - 120 personnes aider les gens à résoudre leurs différents problèmes dans tous les domaines  |
| C.N.L. - CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT   | Renseignements Défense des droits des locataires   | M. DELOUSTAL  | 1, rue Embouque d'Or - 2 <sup>e</sup> étage                     | 2 pièces                                 | 50 m <sup>2</sup>  | 51 F par trimestre     |  |
| ASSOCIATION D'ENTRAIDE DES PUPILLES ET ANCIENS PUPILLES DE L'ETAT DE L'HERAULT         | Aide morale et matérielle aux pupilles et anciens pupilles de l'Etat de l'Hérault  | M. GATIEN R.  | 1, rue Embouque d'Or - 2 <sup>e</sup> étage                     | 1 pièce                                  | 20 m <sup>2</sup>  | 51 F par trimestre     | Activités à caractère social - activités à caractère culturel  |
| F.N.A.C.A. - FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE, MAROC ET TUNISIE | Entretien et renforcement liens de camaraderie et solidarité pour sauvegarder des droits matériels et moraux   | M. Y. DOMAISON                                      | 1, rue Embouque d'Or - 2 <sup>e</sup> étage                     | 1 pièce                                  | 23 m <sup>2</sup>  | 51 F par trimestre     | 250 adhérents environ  |
| ASSOCIATION CULTURELLE ISRAELITE   | Centre Consistorial  | M. MELKA  | 4, rue Dessalle Possel  | Anc. école J. Ferry                      | 799 m <sup>2</sup> | Symbolique             | Activités culturelles, sociales éducatives, récréatives et sportives. 4.000 membres environ  |

| NOM DE L'ASSOCIATION  | BUT   | NOM DU PRESIDENT                              | ADRESSE DU LOCAL                               | NOMBRE DE PIECES            | SUPERFICIE                                       | LOYER                | NOMBRE DE PERSONNES ET ACTIVITES  |
|---|---|---|--|-----------------------------|--|----------------------|---|
| SPELEO CLUB DE MONTPELLIER  | Camping Cyclotourisme Sport de montagne spéléologie         | M. SAFON                                      | 2, Cité Valette                                | 5 pièces                    | 56 m <sup>2</sup>                                | gratuit              | En 1977, une soixantaine de personnes - découverte de cavités premières - stages pour la formation de jeunes spéléologues; les études géologiques et hydro-géologiques. Secours en spéléologie, co-responsable dans le cadre de l'écologie d'une commission. Protection des cavernes.             |
| GRUPE MONTPELLIERAIN SPELEO PLONGEE   | Spéléologie 35, rue de l'Aiglon                             | M. BINET<br>Secrétaire                        | 2, Cité Valette                                | 3 pièces                    | 44 m <sup>2</sup>                                | gratuit              |   |
| G.E.R.S.A.M. - GROUPE D'ETUDE ET DE RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE ET SPELEOLOGIQUE DE MONTPELLIER | Spéléologie d'exploration                                   | Président : M. BRUN<br>Trésorier : J.D. PALOC | 2, Cité Valette                                | 4 pièces                    | 48 m <sup>2</sup>                                | gratuit              | en 1978 : 63 adhérents Prospection et exploration Prospection et exploration souterraine  |
| FEDERATION REGIONALE LEO LAGRANGE   |   | PERPIGNAN                                     | 99, Avenue du Pont Juvénal                     | 1 chalet<br>1 chalet        |  | 51 F par trimestre   |   |
| DISTRICT DU LANGUEDOC ROUSSILLON DE LA LIGUE DE FOOTBALL                                    |   | M. FOURCADE J.                                | 99, Avenue du                                  | 1 chalet                    |  |                      |   |
| GROUPES OCCITANS A GARDENT  |   | M. BRINGUIER J.P.                             | PARTAGENT UN CHALET 99, AVENUE DU PONT JUVENAL | 3 pièces + 1 salle commune  | 200 m <sup>2</sup>                               | 51 F par trimestre   | Secrétariat - Cours d'Occitan - Bibliothèque  |
| I.E.O. (INSTITUTS D'ETUDES OCCITANES)   |   | M. ROUQUETTE                                  | "  | 4 pièces + 1 salle commune  |  | 51 F par trimestre   | Secrétariat - Cours d'Occitan - Bibliothèque  |
| A.C.O. (ASSOCIATION CULTURELLE OCCITANE)  |   | M. CAUT F.                                    | "  | 1 pièce + 1 salle commune   |  | 30 F par trimestre   | Secrétariat - Cours d'Occitan - Bibliothèque  |
| C.R.E.O. (CENTRE REGIONAL D'ENSEIGNEMENT OCCITAN)   |   | Mme NOUVEL-ALLAUX                             | "  | 1 pièce + 1 salle commune   |  | 30 F par trimestre   | Secrétariat - Cours d'Occitan - Bibliothèque  |
| C.O.E. (CERCLE OCCITAN DES ETUDIANTS)   |   | M. CLEMENT                                    | "  | 2 pièces + 1 salle commune  |  | 51 F par trimestre   | Secrétariat - Cours d'Occitan - Bibliothèque  |
| A.R.P.A.V. (ASSOCIATION DE RECHERCHE ET DE PRODUCTION AUDIO-VISUELLE)                       |   | M. SAUBUSSE<br>Serge                          | "  | 2 pièces                    | 36 m <sup>2</sup>                                | 51 F par trimestre   | Fin Novembre 1977 : 54 adhérents - Activités et manifestations concernant l'audio-visuel  |
| CONSEIL DEPARTEMENTAL DES PARENTS D'ELEVES DE DE L'HERAULT - (FEDERATION CORNEC)            |   | Mme CHAULET J.                                | "  | 4 pièces                    | 48 m <sup>2</sup>                                | 51 F par trimestre   |   |
| ASSOCIATION INTERNATIONALE  |   | Mme PHILIPON J.<br>37, rue Aiguillerie        | "  | 1 pièce                     | 12 m <sup>2</sup>                                | 51 F par trimestre   |   |
| ASSOCIATION DE DEFENSE DES MALADES INVALIDES ET INFIRMES                                    | Aider et défendre   | M. JARDIN J.                                  | "  | 2 pièces                    | 24 m <sup>2</sup>                                | 51 F par trimestre   | 400 adhérents - Aide technique individuelle par son service juridique et social - Défense et amélioration de la législation sociale. Rééducation, réadaptation et reclassement. Propagande et action pour l'organisation rationnelle et efficace de la lutte contre les maladies de longue durée. |
| LES AUXILIAIRES DES AVEUGLES  | Groupe de volontaires pour encadrer, guider les non voyants | Mme BARRION H.                                | "  | 2 pièces                    | 24 m <sup>2</sup>                                | 51 F par trimestre   | 45 aveugles et une trentaine d'auxiliaires bénévoles. Guidage, accompagnement, courses dans les magasins, renseignements, lecture, correspondance; assistance, organisation de loisirs collectifs - Conférences - service du livre parlé sur cassettes.   |
| U.G.E.M. - U.N.E.F. INDEPENDANTE ET   | Répondre aux problèmes et                                   | Bruno JOURNO<br>19, rue des Ponts             | "  | 1 pièce proposée            | 12 m <sup>2</sup>                                | Instruction en cours |   |
| LA MAISON D'ESPAGNE   |   |   | 9, rue Petite Loge                             | 2 pièces + parties communes | 35 m <sup>2</sup> + 39 m <sup>2</sup> à partager | 51 F par trimestre   |   |
| UNION LOCALE DES ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC                 |   | M. Mathieu DAUDE<br>9, rue Vieille            | 9, rue Petite Loge                             | 3 pièces + parties communes | 35 m <sup>2</sup> + 39 m <sup>2</sup> à partager | 51 F par trimestre   |   |
| GRUPE FEMMES  |   | Mme ROUME<br>807, Ave Villeneuve Angoulême    | 1, rue Joubert<br>Place Saint-Ravy             | 1 pièce                     |  | 51 F par trimestre   |   |
| Le C.A.S.E.   |   | Mme DEMANGEL                                  | 1, rue Joubert<br>Place Saint-Ravy             | 4 pièces                    |  | gratuit              | Dans le cadre de la Maison d'enfants « Le Relais ».   |

**EATT**  
ENTREPRISE D'AMENAGEMENTS de TERRAINS et de TRAVAUX  
Route de Lodève  
34990 JUVIGNAC  
Tél. : (67) 75.29.29  
Terrassement  
Voie  
Canalisations

Entreprise Générale de Batiment et travaux publics  
**J.-C. SANCHEZ**  
106, Route de Toulouse-Montpellier  
Terrassement Béton armé-Platrerie-Carrelage  
Ravalements de façades  
Tél. 42.61.03 et 55.40.51

**EJE**  
58.63.20  
Entreprise Jean Estupina  
ROUTES-ASSAINISSEMENT  
TERRASSEMENT-V.R.D.  
Agence pour Montpellier  
Rue du Moulin des 7 Cans  
Les Tours de St-Roch T4 N.9  
34000 MONTPELLIER  
Direction Générale  
Les Hauts de Mireval  
Tél. 58.63.20

ELECTRICITE GENERALE  
Installations • Fournitures  
**Jean MELGAR**  
33, chemin de la Moutte, 34170 Castelnau-le-Lez  
Tél. : (67) 72.55.60

311 **AUTO EXPRESS**  
DEPANNAGE  
REMORQUAGE  
Pièces détachées  
d'occasion de toutes marques  
rue du mas Saint-Pierre  
Montpellier Z.I. Tél. 92.80.00

ENTREPRISE D'EQUIPEMENT URBAIN ET RURAL  
**E.E.U.R.** TOUS TRAVAUX ELECTRIQUES  
- B.T. - M.T. Industriels  
AGENCE LANGUEDOC-ROUSSILLON  
Centres de Travaux de :  
ALES - St CHRISTOL 30380 - Tél. (66) 52.20.20  
NARBONNE 11100 - Tél. (68) 32.22.63  
NIMES 30004 - Tél. (66) 84.08.51  
PERPIGNAN 66000 - Tél. (68) 61.12.54

Viandes  
Abats  
Volailles  
Charcuterie  
Tél. : 72.05.86

**Sté Bœuf de France**  
3, Rue Stantion  
34000 MONTPELLIER  
SPÉCIALISTE SERVICE  
COLLECTIVITÉS - HOTELLERIE  
CONGÉLATEURS

**MONTLAUR**  
ROUTE DE CARNON - MONTPELLIER  
L'hypermarché qui combat la vie chère

Quincaillerie de bâtiment  
OUTILLAGE MANUEL  
ET ELECTRIQUE  
PEINTURE, DROGUERIE  
MENAGER  
A VOTRE DISPOSITION  
à la Site d'EXPLOITATION  
Eis VIEUX PIERRE  
46, av. Pont Juvénal-Montpellier  
Tél. : 92.89.87

**MES** MENUISERIE  
EBENISTERIE  
SALVADOR  
bois et aluminium pour chauffage électrique  
faux plafonds • cloisons sèches  
agencement de magasins • meubles stratifiés  
escaliers  
732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier  
Tél. : (67) 42-49-67

**R. GUEBINIAN**  
ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE  
« Les Cèvennes » Bât N  
Avenue Louis-Ravas  
34100 MONTPELLIER  
Tél. (67) 41.20.20

**escassut**  
VETEMENT HOMMES ET GARÇONNETS  
ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE  
CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES  
25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER  
Tél. (67)66.00.00

# INAUGURATIONS

## Des plateaux d'éducation physique et sportive...

### ... au groupe scolaire Estanove

Derrière le groupe scolaire un plateau de 1 000 m<sup>2</sup> a été inauguré en présence de Mme la directrice, d'enseignants et d'enfants de l'école et des représentants du conseil municipal : Mme Clavier, MM. Bonnet, Belorgeot, M. Couderc conseiller général du canton était également présent. Il a rappelé combien l'effort de la ville en matière de sport et de constructions scolaires était important,

compte tenu qu'elle n'obtient aucune aide de l'Etat. Ce terrain, grillagé, où les enfants peuvent se rendre sans avoir de rue à traverser comprend un jeu de hand-ball, un jeu de volley, un tennis. Le montant des travaux s'élève à 57.000 F environ, somme qui complète celles attribuées sans cesse par la municipalité à la promotion du sport à l'école qui reste une priorité absolue.



L'inauguration du P.E.P.S. aux Ménéstrels

### ... aux Ménéstrels à La Paillade

A La Paillade c'est un plateau de 1 400 m<sup>2</sup> qui a été inauguré le 30 janvier 1981 par Mme Barquero, MM. Péraldi, Velay et Vezinhet conseillers municipaux en présence de la directrice de l'établissement. Ici 1 hand-

ball, 1 terrain de volley, 2 mini-basket, 1 mât à grimper, une fosse pour le saut en hauteur et le saut en longueur. Le montant des travaux s'élève à 67.000 F entièrement financés par la ville.

### ... au groupe scolaire de l'Aiguelongue

Une autre réalisation en matière sportive a été inaugurée le vendredi 27 février. Il s'agit du plateau d'éducation physique et sportive de l'Aiguelongue, rue des Tournelles. Celui-ci

comprend 1 jeu de hand, 2 jeux de basket, 1 jeu de volley, 1 fosse de saut et un mât à grimper. Le montant des travaux s'élève à 101.000 F.



## à Montpellier les Vestales

27, villas de classe, de 112 à 134 m<sup>2</sup> dans un site privilégié à l'abri, autour d'une piscine et d'une salle de jeux pour enfants

Isolation exceptionnelle équipement solaire livrées avec jardin aménagés prêts conventionnés

renseignements sur place, par la route de Lavérune ouvert tous les jours, dimanche compris de 10 h à 12 h de 16 h à 19 h sauf lundi.

Tél. : (67) 27.72.79 ou 40.04.40

# SOCAF

Société Calloni Frères  
Bâtiment et Travaux  
Publics

Siège social :  
30, village de Maurin,  
34970 Lattes  
Tél : (67) 58-00-30  
ou 70-07-34



Le jour de l'inauguration du plateau d'éducation physique et sportive du groupe scolaire de l'Estanove, Mme la Directrice coupe le ruban en présence de Mme Clavier, de MM. Bonnet et Belorgeot, conseillers municipaux, et de M. Guy Couderc, conseiller général du canton. On reconnaît derrière M. Bonnet, M. le président du comité de quartier de la Chamberte.

## Le club du 3<sup>e</sup> Age rue de la Cavalerie



Le nouveau club : Dans un quartier ancien rue de la Cavalerie, près des abattoirs, une jolie maison d'architecture traditionnelle.



Le jour de l'inauguration, on reconnaît notamment de gauche à droite M. E. Granier, conseiller municipal, Georges Frèche, Gilbert Sénès parlementaire et conseiller du canton, Mmes Marinette Barral, conseillère municipale, M. Belorgeot, adjoint responsable du B.A.S. et derrière M. Sénès, M. Puccinelli, directeur du B.A.S.

**Les Frères  
RUNEL**  
une Cuisine de Tradition  
Salles et Salons climatisés  
Tél : ( 67 ) 58.43.82 27, Rue Maguelone  
MONTPELLIER

magasin  
**La Redoute**  
Centre Commercial Le Triangle - Montpellier.

**SUPEXAM**  
Cours privés d'enseignement supérieur  
A.E.S., DROIT, MEDECINE,  
PHARMACIE, SCIENCES ECONOMIQUES,  
KINESITHERAPIE ET ERGOTHERAPIE  
Renseignements et inscriptions  
de 14 h à 18 h 10, rue des Rêves, Montpellier  
Tél. : 41.33.11

**CALIFORNIE** Tout pour :  
— AMENAGER  
— RENOVER  
— TRANSFORMER  
— DECORER  
L'HYPERMARCHÉ DU BÂTIMENT

Votre habitation

Route de Boirargnes - LATTES

ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h  
sauf le dimanche

**S.E.R.M. WE SM**  
société  
d'équipement  
de la région  
montpelliéraine  
B.P. 9033 - 34 041 MONTPELLIER CEDEX  
Tél. (67) 82 88 90

- Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région
- Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

USINES  
LOTISSEMENTS • BUREAUX  
Centres commerciaux et artisanaux  
Sports, loisirs et tous équipements publics  
ZONES INDUSTRIELLES

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Directeur de la Publication : Georges Frèche  
Promotion : Mairie de Montpellier  
Imprimerie spéciale de l'O.F.R.E.S.  
Tél. : 285.72.57 Code O.F.R.E.S. 32

## Le conseil de Rivage s'est réuni à Montpellier



Il faut sauver étangs et canaux, faune et flore

Dans l'Hérault plusieurs grandes acquisitions ont été effectuées à Mauguio (Petit Travers), la Grande-Motte (Grand Travers), Valras (les Orpellières), Frontignan (les Aresquiers). D'autres terrains sont en cours d'acquisition à Lattes (bord de l'étang de Méjean), et aux Aresquiers. Pour ces terrains il n'y a donc plus de problème : ils sont sauvés.

Par contre rien n'est encore définitif pour certaines opérations qui ont pourtant reçu l'accord du Conservatoire du Littoral. C'est notamment le cas au Petit Travers où, pour la dernière parcelle, «les expropriations ont été fixées par le juge à 80F le mètre carré a rappelé Georges Frêche, ce qui est démentiel puisque le Conseil achète aux alentours de 2 ou 3F le mètre, souvent en-dessous».

On a donc décidé de porter cette affaire devant le Conseil d'Etat. Pour l'instant ces 64 hectares sont toujours propriété privée mais avec un avis de la préfecture favorable au classement. On peut donc raisonnablement espérer que le conseil de rivage aura gain de cause. Le Petit Travers sera alors entièrement préservé. On ne construira plus entre Carnon et la Grande Motte.

Pour ce qui concerne la seconde grande opération : la création d'un vaste «poumon vert» entre Montpellier et la plage, les choses sont en bonne voie : 300 hectares sont déjà acquis sur les bords de l'étang de Méjean, 190 autres ne

Depuis 1975, date de sa création, le conseil de rivage méditerranéen se bat pour la sauvegarde des plages et des étangs. Son objectif : bloquer le béton, ses moyens : l'acquisition de terrains rendus ainsi inconstructibles. La dernière réunion bi-annuelle de cet organisme, dont M. Georges Frêche assure la présidence, a eu lieu le 31 janvier dernier au domaine de Grammont. Ce fut l'occasion de dresser un bilan des actions réalisées et de celles qui restent encore à effectuer.

«Jusqu'ici a dit Georges Frêche nous n'avons pas trop à nous plaindre : le Conseil de rivage méditerranéen a eu à peu près 40 % des crédits totaux du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (1). Ce qui nous a permis d'acheter et donc de préserver 4 000 hectares pour la seule région Languedoc-Roussillon».



Le Petit Travers entre Carnon et la Grande Motte sera sauvegardé.



Lors de la réunion du 31 janvier de gauche à droite MM. Théophile LUCE, maire et conseiller générale de Mauguio Carnon, Pierre Guidoni, Député de l'Aude, Georges Frêche, Maire de Montpellier, vice-président du Conseil Régional, Bonnafé, chargé de mission pour le conseil de Rivage méditerranéen.

devraient plus tarder à l'être. Il y aura donc au total 700 hectares sauvegardés dans le triangle Vic-Palavas-Maun.

Enfin la construction devrait être stoppée à Palavas, au niveau de l'emplacement du camping actuel, en direction de Villeneuve. Tout le

lido de Maguelonne devrait être préservé fin 81. Un bilan très satisfaisant donc pour Montpellier et sa région.

(1) Le Conseil de Rivage Méditerranéen propose l'achat des terrains. Le Conservatoire décide au niveau national.

## Au Bonheur des Dames

Centre Dramatique National Languedoc - Roussillon - Tréteaux du Midi - Ville de Montpellier : Une convention d'1 an pour un théâtre d'envergure nationale.

Une convention d'un an a été signée le 24 février dernier entre la ville et le Centre Dramatique National du Languedoc - Roussillon, dont le directeur Jacques ECHANTILLON assurera la direction au moins jusqu'à la fin de son contrat le 31 décembre 1981. La convention n'a d'ailleurs été signée que jusqu'à cette date. Son renouvellement prendra en compte la nomination du directeur pour le prochain mandat. Ce sera peut-être de nouveau Jacques ECHANTILLON, mais d'autres candidats seront présents sur la liste à la fin de cette année.

En attendant cette première échéance Jacques ECHANTILLON et les Tréteaux du Midi ont com-

mencé à faire brillamment leurs preuves sur le scène du Théâtre Municipal les 11 et 12 février.

Dans la mise-en-scène de Jacques ECHANTILLON ils ont présenté un éblouissant « Le Bonheur des Dames » de Christian LIGER (d'après E. ZOLA) en co-production avec le Théâtre de la Ville de Paris : Des décors somptueux une mise en scène riche et complexe, une lecture intelligente et engagée du texte, une direction d'acteurs sans laisser aller ont fait de cette réalisation très applaudie des Montpelliérains une réussite qui laisse bien augurer du travail futur du Centre Dramatique National du Languedoc-Roussillon.



### EXTRAITS DE LA CONVENTION DU 24/2/81

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

#### Article 1<sup>er</sup>.

La Ville de Montpellier et le Centre Dramatique National Languedoc Roussillon décident de collaborer pour une action culturelle fondée sur la création théâtrale professionnelle.

#### Article 2.

Cette action se fera dans le respect de la liberté de gestion et de création du Centre Dramatique National.

#### Article 3.

Les rapports entre la Ville de Montpellier et le Centre Dramatique National seront régis par la présente convention dont la durée sera de un an, du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre

#### Article 4.

Au terme du 3<sup>e</sup> trimestre une négociation sera engagée entre la Ville de Montpellier et le Centre Dramatique National, en vue d'un nouveau contrat d'une durée de 3 ans.

#### Article 5.

Pour la durée de cette convention, la Ville de Montpellier mettra un bureau à la disposition du Centre Dramatique National afin de lui permettre d'assurer au mieux son indispensable travail de relations publiques.

#### Article 6.

D'autre part, la Ville de Montpellier, le Centre Dramatique National, les principales troupes de théâtre et le Conserva-

toire National de Région (classe d'Art Dramatique) joindront leurs efforts pour créer un Centre de Formation des Arts du théâtre pour la Région Languedoc Roussillon, et enfin pour se doter d'un théâtre d'envergure nationale dont le rayonnement dépassera les limites de la Ville et de la Région.

#### Article 9.

La Ville de Montpellier s'engage, dans le cadre de la présente convention à verser au Centre Dramatique National une subvention annuelle mandatée en deux fois (50 % le 15 janvier, 50 % le 15 juillet). Le montant de cette subvention sera de 450.000 F.



**Constans**  
FOURNITURES EN GROS POUR COLLECTIVITES ET RESTAURANTS  
Produits alimentaires  
Produits d'entretien  
BUREAUX & ENTREPOTS : ZONE INDUSTRIELLE DE LA LAUZE  
ROUTE DE SETE  
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS  
TEL. : (67) 42.96.75

### COMMUNIQUES

#### BUREAUX DE LA MAIRIE

Ils sont désormais ouverts au public jusqu'à 17 h.

### BUDGET 1981

Le budget primitif de la ville, proposé à la séance du conseil municipal du 24 février, ne pourra, compte tenu des délais de fabrication de « Montpellier votre ville », être présenté que dans le numéro 34 du mois d'avril.

### Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900  
FRUITS ET PRIMEURS EN GROS  
Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02



171



Société de contrôle Technique

Agence de Montpellier : 130, Av. de Palavas  
Tél : 92.19.25



**SOPREMA**  
AGENCE DE MONTPELLIER  
12, rue Emile Zola - Tél : 92.25.57

**MAMMOUTH BITUME ARME**  
Références locales : Municipales - Education Nationale Génie militaire - P.T.T. Industrie hôtelière (Framel-Nouvel) Bâiment IBM

Procédés multicouches par  
- Feutre bitume  
- Bitume armé  
- Sopralène  
Avec isolation thermique  
3 usines  
17 agences  
A votre service

### LAMOUR

Jean-Philippe  
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT  
CRÉATION DE PARCS ET JARDINS

4 km, route d'Arles, 30320 Caissargues  
Tél : (66) 84-23-35



### MERIDIONALE DES CLOTURES

SERRURERIE : Portails - portillons ...  
CLOTURES : (Métalliques, bois, béton)  
Villas - Usines - Tennis - Stades  
haute Sécurité ... Brise vent.

TEL : 58.45.26

MONTPELLIER - NIMES - SETE - BEZIERS - PERPIGNAN

## Pour bien construire ici, il faut être d'ici.

### SUR LE LITTORAL...

- ARGELES : PLEIN SUD de 1 à 2 pièces - cabine avec combles
- GRIISSAN : PORT-SUD de 1 à 3 pièces-cabine
- CAP D'AGDE : L'AVANT-PORT de 1 à 3 pièces
- CAP D'AGDE : LES MARINES DU CAP du studio-cabine au 5 pièces

- CAP D'AGDE : LE CENTAURE des maisons de 1 à 3 pièces - cabine avec combles.
- LA GRANDE MOTTE : LES JARDINS DU COUCHANT du studio au 3 pièces.
- LA GRANDE-MOTTE : LES JARDINS DU PONANT du 2 au 4 pièces.

### ...ET A MONTPELLIER

- L'ÉRASME Appartements du 2 au 5 pièces
- LE JARDIN DU PÈRE SOULAS Appartements F1 et F2
- LES MAS DU CRES Maisons de 4 et 5 pièces
- LES MAS DE LA MARTELLE Maisons de 4 et 5 pièces

Veuillez m'envoyer gratuitement votre documentation sur le (ou les) programme (s) marqué (s) d'une croix.

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

14, av. Frédéric Mistral  
34000 Montpellier  
tél. (67) 92.77.65

# urbat

montpellier

I - Elaboration du dossier de création  
 \* 2 avril 1980 : réunion avec M. l'Architecte des Bâtiments de France, les représentants de l'UOC et du GEP (définition du calendrier d'élaboration du dossier de création).  
 \* 2 avril 1980 : réunion avec M. le D.D.E. et ses collaborateurs directs en présence de M. le Maire et de l'Adjoint délégué à l'Urbanisme et leurs collaborateurs.  
 \* 16 avril 1980 : réunion de travail avec le Chef de l'UOC et les représentants du GEP (confirmation calendrier, composition dossier de création dépôt prévu fin juillet).  
 \* 11 juin 1980 : réunion avec les représentants de l'UOC, du GEP, de l'ABF (présentation du dossier de création et du plan de masse).

## Génèse du projet : les réunions avec la D.D.E.

II - Dépôt du dossier de création  
 \* 28 juillet 1980 : Lettre de M. le Maire à M. le Préfet de région, Préfet de l'Hérault (dépôt du dossier de demande de création).  
 \* 29 juillet 1980 : transmission de la lettre du 28 juillet 1980 à la D.D.E.  
 \* courant août 1980 : dépôt de dossiers supplémentaires à l'UOC et en Préfecture (service de la coordination, bureau des Affaires Communales).  
 \* 5 août 80 : Lettre du Préfet au Maire refusant la Convention d'avance entre la Ville et la S.H.E.M.C.  
 \* 15 septembre 1980 : Lettre de l'Adjoint délégué à l'Urbanisme à M. le D.D.E. (envoi d'un résumé des 3 réunions auxquelles ont participé la D.D.E.).  
 \* 16 septembre 1980 : Observations verbales du D.D.E. au sujet du dossier de création.  
 \* 17 septembre 1980 : Lettre de M. le Maire à M. le D.D.E. répondant aux observations verbales faites le 16 et dépôt du dossier modifié (copie à M. le Préfet).

\* 30 septembre 1980 : Lettre de M. le Préfet à M. le Maire mentionnant par écrit les observations verbales faites par la D.D.E. le 16 septembre 80.  
 \* 14 octobre 1980 : lettre de l'Adjoint délégué à l'Urbanisme à M. le Préfet justifiant la procédure de création de ZAC.  
 \* 23 octobre 1980 : Lettre de M. le Préfet à M. le Maire maintenant les 10 observations de la lettre du 30 septembre 1980.

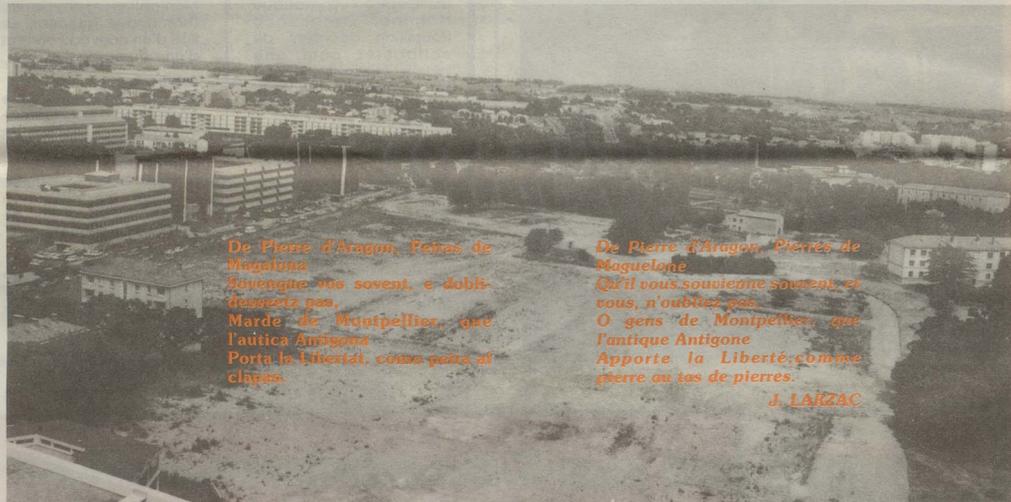
Avancement du dossier de réalisation  
 \* 2 octobre 1980 : Lettre du Directeur de la SERM à M. le D.D.E. l'invitant à une réunion le 7 octobre 1980, ni participation, ni excuses.  
 \* 17 octobre 1980 : Lettre du directeur de la SERM à M. le D.D.E. l'invitant à une réunion le 22 octobre 1980 (élaboration du programme d'équipements publics) et envoi du sommaire du dossier de réalisation).  
 \* 4 novembre 1980 : Lettre du Préfet à M. le Maire. Refus convention avec la SERM

# ANTIGONE : l'opération suit son cours

Nous faisons ci-dessous le point sur le projet Antigone

## La première opération d'aménagement : Z.A.C. n° 1

— Au départ la Ville avait mis en place une procédure dissociée composée de trois dossiers distincts (étude préalable, dossier de création, dossier de réalisation) faisant l'objet de trois enquêtes publiques, trois rendez-vous avec les Montpelliérains.  
 — La première étape, l'étude préalable, s'est déroulée normalement. Elle a été suivie d'une enquête publique exemplaire à bien des égards.  
 — La deuxième étape conduisant au dépôt du dossier de création le 28 juillet 1980 s'est déroulée normalement.  
 — Il a fallu deux mois à l'administration pour réagir : « Le dossier n'est pas complet. Il manque des éléments financiers ».  
 — Pendant plusieurs mois c'est le dialogue de sourds : le dossier est complet côté Ville... Il est incomplet... Il manque des éléments financiers...  
 — Le 3 décembre 1980, lors d'une conférence de presse à Paris, Monsieur le Maire dénonce les retards de l'administration.  
 — Le 8 décembre, l'administration demande une étude financière à la S.C.E.T. (Société centrale d'équipement du territoire).  
 A partir de cette date la Ville a décidé de déposer un dossier conjoint de création-réalisation afin de limiter les pertes de temps. Cette disposition a été recommandée par la circulaire du 3 novembre « Offre foncière et développement urbain ».  
 Aujourd'hui ce dossier est prêt. Il sera soumis au prochain Conseil municipal et déposé au plus tôt. Voici son contenu :



De Pierre d'Aragon, Petras de Magalona  
 Bonenque vos sovent, e dobit dessegret pas.  
 Mardé de Montpellier, que l'aütica Antigona  
 Porta la Libertat, como gèna al clapas.

De Pierre d'Aragon, Petras de Magalona  
 Qui il vous souviene sovent, et vous, n'oubliez pas.  
 O gens de Montpellier, que l'antique Antigone  
 Apporte la Liberté, comme pierre au tas de pierres.

J. LAZC

### Superficie :

La 1<sup>ère</sup> Z.A.C. s'étend sur 7 ha 3. Trois hectares viennent des terrains Dom Bosco. 4 ha 3 viennent des terrains du Génie.

### Logements :

Sur ces 7 ha 3 seront construits 800 logements dont 50 % de logements sociaux.

### Equipements :

Deux grands équipements structurent cette Z.A.C. : La Maison des Syndicats et la Maison d'Occitanie. Parallèlement tous les équipements induits par la réalisation des 800 logements HLM Locatifs.

### 1) Equipements petite enfance :

|                                      |                          |
|--------------------------------------|--------------------------|
| • Halte-garderie                     | 140 m <sup>2</sup>       |
| • Mini-crèche                        | 250 m <sup>2</sup>       |
| • Centre de consultations infantiles | 250 m <sup>2</sup>       |
| <b>Total</b>                         | <b>640 m<sup>2</sup></b> |

pour maison des Syndicats et maison de l'Occitanie.

\* 5 novembre 1980 : Lettre du Directeur de la SERM à M. le D.D.E. : envoi de la proposition de programme d'équipements publics (compte rendu des réunions tenues le 22 octobre 1980 avec les administrations et les adjoints concernés : Education Nationale, Jeunesse et Sports, D.D.A.S.S.).  
 \* 3 décembre 1980 : Conférence de presse à PARIS  
 \* 8 décembre 1980 : M. le Préfet demande à la SERM

une étude financière.  
 \* 8 janvier 1981 : Présentation du dossier création. Réalisation en cours d'étude (PIPIEN).  
 \* 13-14 janvier 1981 : Mise au point du PAZ. Acquisition Dom Bosco. Mise au point création. Réalisation (PIPIEN).  
 \* 27 janvier 1981 : Réunion concertation avec promoteur.  
 \* 5 février 1981 : C.A. SERM Dossier présentation.  
 \* 26 février 1981 : Lettre de M. le Maire. Demande de rencontre avec M. le Préfet.

### 2) Equipements scolaires :

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| • 7 classes maternelles | 2 100 m <sup>2</sup>       |
| • 12 classes primaires  | 2 400 m <sup>2</sup>       |
| • 1 classe              | 200 m <sup>2</sup>         |
| <b>20 classes</b>       | <b>4 700 m<sup>2</sup></b> |

### 3) Equipements sportifs

|  |                            |
|--|----------------------------|
| Plateau d'Education Physique et Sportive | 1 500 m <sup>2</sup>       |
| • pour 10 classes primaires              | 900 m <sup>2</sup>         |
| • pour 6 classes primaires               |                            |
| <b>Total</b>                             | <b>2 400 m<sup>2</sup></b> |

|                            |                      |
|----------------------------|----------------------|
| Salle d'évolution physique | 150 m <sup>2</sup>   |
| Gymnase C                  | 1 800 m <sup>2</sup> |
| terrain d'assiette         |                      |

### 4) Equipements de loisirs

|                                       |                            |
|---------------------------------------|----------------------------|
| Centre de loisirs associé à l'école   |                            |
| surfaces majorées par groupe scolaire | 400 m <sup>2</sup>         |
| <b>Total</b>                          | <b>1 200 m<sup>2</sup></b> |
| Salles d'activités associatives       | 100 m <sup>2</sup>         |
| Club 3 <sup>e</sup> âge               | 80 m <sup>2</sup>          |
| Atelier pour tous                     | 450 m <sup>2</sup>         |

### 5) Equipements sanitaires et sociaux

|                           |                    |
|---------------------------|--------------------|
| Centre social ou Antennes | 350 m <sup>2</sup> |
|---------------------------|--------------------|

## La Maison des Syndicats

La Maison des Syndicats figurait parmi les projets inscrits au Programme de la Municipalité. Par décret municipal du 2 avril 1980 il a été décidé d'en confier l'étude à la S.E.R.M.

Sept mois après (4 novembre 80), le Préfet récuse la convention passée avec la S.E.R.M. en faisant jouer à nouveau le fait que la Z.A.C. Antigone n'est pas encore créée.

Ainsi on constate que l'administration refuse à la Maison des Syndicats les facilités qu'elle s'octroie généreusement dans d'autres cas.

On peut se demander par exemple de quelle convention relevait la construction du ministère du Travail et de la Santé.

En refusant aux collectivités les avances pour études l'Etat les oblige à multiplier les délais et à aggraver les coûts.

A la suite des réunions de concertation des 30 janvier et 10 février 1981 la Ville décide :

- 1) de préfinancer les études sur son propre budget.
- 2) de lancer au plus tôt le concours de la Maison des Syndicats.
- 3) d'accompagner à la préfecture une délégation des syndicats pour demander des explications quant au retard apporté à cette opération.

## Les logements sociaux

La réalisation des 250 premiers logements sociaux a été confiée à la Société Héraultaise d'Economie Mixte. Pour financer les études une convention est passée.

Quatre mois après, par lettre du 5 août 80, le Préfet refuse l'approbation de la Convention en la subordonnant à la création définitive de la Z.A.C.

L'Etat refuse aux collectivités les avances sur études. On doit cumuler les délais. Il faut attendre d'avoir un dossier de Z.A.C. approuvé pour lancer les études !

La Ville maintient la demande faite à Ricardo Boffil de continuer le projet. Aujourd'hui le permis de construire est terminé et prêt à être déposé.

# LE LEZ, NOTRE RIVIERE : SANTE du FLEUVE et SECURITE des RIVERAINS EXPOSITION MUNICIPALE MARS 81

L'étendue des nappes souterraines, la circulation des pollutions, le déferlement des eaux pluviales ignorent, c'est bien clair, les limites administratives de tous ordres : notre politique écologique de l'eau s'efforce de coller à cette réalité. Notre politique ne peut être celle d'un clocher, elle doit être celle de l'ensemble du bassin du Lez.

De la source à la mer, les sources de pollution et l'état de nos réflexions sont les suivantes :  
 1°/ Le rejet minimum de 200 l/s à la source n'a pas été respecté depuis 20 ans. Le projet de captage désormais lancé permettra de le faire.  
 2°/ Rejets sauvages dans le cours du Lez dans la traversée de la ville.

Notre objectif est de les supprimer. Le marché d'étude fait l'objet d'une délibération en Mars 80 qui n'a abouti qu'en septembre de la même année. Les projets sont maintenant lancés.

## LE LEZ, NOTRE SOURCE : PIOCHE EN MAIN !

Dix sept ans ! Il n'y a pas moins de 17 ans que Jacques AVIAS, le Professeur d'Université Montpelliérain, a révélé l'immense capacité de la Source du Lez, et que notre ville n'avait pas de raison de s'écarter de son approvisionnement séculaire.

Quatre ans ! Pas moins de quatre ans de concertations, bien sûr, mais surtout de procédures entravant notre démarche vers la reconquête du Lez. Quatre ans de plus que l'Etat laisse boire nos enfants l'eau du Rhône refusée par les villes riveraines du fleuve qui drainent le quart de la France industrielle. Quatre ans où, à coup de 4 et 5 millions de francs par an, cette eau nous a coûté tout simplement le prix du captage du Lez. Quatre ans encore que nous payons un prix de l'eau potable surélevé.

Il y avait un problème de fond, la sauvegarde de l'eau pour les communes du Nord de Montpellier, et nous l'avons réglé. Le reste, c'est l'enlèvement cynique de la procédure : les commissions multipliées, les représentants du pouvoir absents, les dates erronées. Voilà bien un point qui fait l'unanimité de votre Conseil Municipal : la mesure est comble, nous ne voulons plus choisir le RHONE pour les biberons de MONTPELLIER et nous ne voulons plus payer l'eau brute à 10 fois son prix.

Nous avons décidé de commencer les travaux contre les vents au fumet monarchique et contre les marais du bon plaisir.

L'étude des rejets sauvages dans le Lantissargues (affluent du Lez) est en particulier bien avancée.

3°/ Station d'épuration de la CEREIREDE - Phase biologique

Notre usine de traitement biologique fonctionne maintenant depuis plus de 2 ans et a sensiblement amélioré la situation antérieure. Elle est bien connue et il n'est pas utile d'insister.

4°/ Station d'épuration - Phase tertiaire. Désinfection complète des eaux usées.

Le projet est prêt et les sommes inscrites au budget pour la 3<sup>e</sup> année consécutive. Le dossier déposé auprès des services d'Etat en Juin 1979 n'a pas reçu de début d'instruction, le Conseil Départemental d'Hygiène n'est toujours pas saisi.

Rappelons seulement que le refus du projet

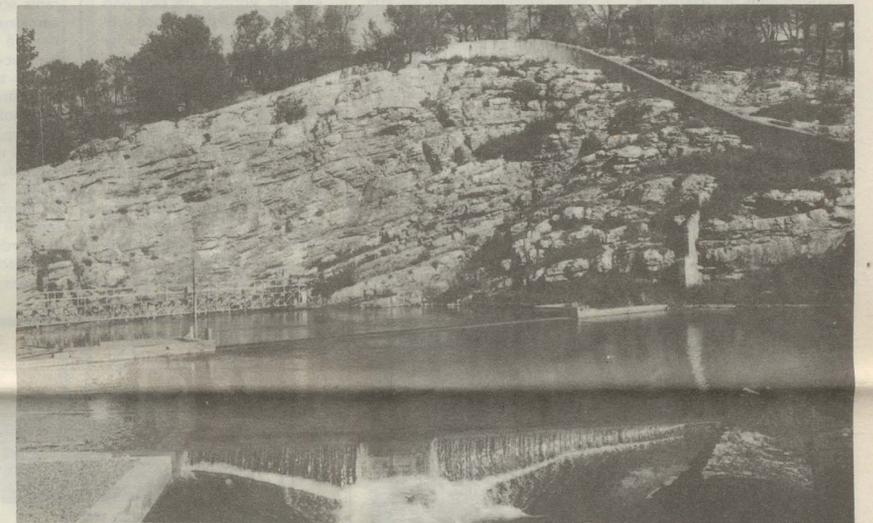
exclut tout aménagement de baignades pataugoires.

5°/ Les fossés de la décharge de Maurin : Des travaux en cours ou prévus dans le courant de l'année 81 supprimeront tout débit liquide au sortir de la décharge de Maurin.

6°/ Sécurité des riverains : Les travaux de recalibrage du Lez entre le pont Juvénal et l'autoroute n'attendent plus que la fin des acquisitions foncières pour démarrer et la sécurité sera assurée dans toute la partie aval de la ville.

Une exposition sur le Lez faisant le point sur tous ces problèmes aura lieu en Mars 1981, dans le Hall de la Mairie. Venez tous. Sauvons le Lez, Notre rivière, Notre source.

Le Conseil Municipal



Le Groupement lauréat du concours, désigné voici plus de 18 mois pour les travaux, a accepté de courir le risque financier de n'être pas payé par la Ville immédiatement. Il ne le sera que sur plusieurs années. En gage, le groupement représenté par la Compagnie Générale des Eaux assurera l'exploitation directe des installations de captage de l'eau.

Que les choses soient claires à cet égard :  
 — toutes les installations, et en particulier l'immense puits nouveau, sont propriété municipale ;  
 — les deux emplois municipaux affectés à la Source ont la faculté d'être et de rester municipaux ;  
 — l'eau produite, et propriété municipale, est donc facturée par la Ville aux divers usagers, collectifs ou individuels ;

— nous sommes liés à la Compagnie Générale des Eaux dans les mêmes conditions qu'un emprunteur l'est à son prêteur : pour la durée du remboursement. Nous avons même demandé et obtenu que le remboursement anticipé soit possible, et qu'il soit possible de mettre à fin parallèlement à l'exploitation par la Compagnie Générale des Eaux.  
 A la mi-mars, le Maire aura donné le premier coup de pioche dans les collines. A partir du 16 Mars, la fête du Lez commencera dans le hall de la Mairie, dans les écoles et dans la ville. Ensemble, sauvons le Lez, notre rivière, notre source.

R. Dugrand  
 Maire-adjoint

Centre Commercial

# Géant Casino

sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud

# avec Cafétéria

## Repas bien meilleurs et plus sains :

### la nouvelle cuisine centrale

Le nombre des scolaires ne cesse d'augmenter, en 1977 la ville servait 4 800 repas par jour, préparés dans les cuisines de la cité Astruc dont la capacité était déjà dépassée. En 1979, ce sont 7 500 repas qu'il fallait préparer, en 1982 on peut s'attendre à en servir près de 10 000. Malgré l'appoint non négligeable des cuisines annexes au CES de la cité Mion et des Garrigues à La Paillade, des mesures énergiques s'imposaient.

Le mercredi 4 février, la première pierre de la nouvelle cuisine centrale de l'avenue de M. Teste a été posée en présence des représentants du Conseil Général et de la ville qui partagent les frais de cette réalisation qui ne recevra aucune aide de l'Etat. Tout est prévu dans les locaux non seulement pour augmenter selon les nouveaux besoins le nombre des repas servis (12 000 par jour !) mais surtout pour qu'ils soient préparés dans des conditions d'hygiène maximales d'ailleurs garanties par un arrêté

(26/6/1974). Même la saveur des aliments n'a pas été tenue pour négligeable, on ne voit pas pourquoi les enfants auraient le palais moins sensible. On peut affirmer que la cuisine centrale produira une nourriture d'une qualité irréprochable. QU'EST-CE QU'UNE CHAÎNE FROIDE EN MATIÈRE DE RESTAURATION ? Qu'il s'agisse de viandes, de poissons ou de légumes, la cuisson se fait toujours de façon traditionnelle, et en utilisant des produits frais. Pour



Pendant le discours de M. Encontre de gauche à droite, M. Vezinhet, conseiller municipal, M. Velay, adjoint au maire, M. Couderc représentant le Conseil général, M. Frèche, MM. Oberti et Bonnet adjoints au maire, M. Saumade président du Conseil général et M. Dugrand, adjoint au maire.

les viandes saignantes, la cuisson est stoppée un peu plus tôt pour n'être pas ensuite simplement réchauffée. Tous les mets sont ensuite mis en barquettes de 4 à 8 rations, étiquetées, datées, hermétiques pour un maximum de sécurité, et refroidies immédiatement à plus 3°. Ces opérations se feront donc non plus dans l'urgence, mais sans précipitation, ce qui garantit leur qualité. Les employés de la cuisine centrale ne seront plus bousculés. Tout le monde y gagnera. Le transport des

plats dans les différents restaurants scolaires s'effectuera en camions frigorifiques, puis remis à la bonne température sur place et ouverts seulement sur la table offrant ainsi les meilleures garanties sur le plan bactériologique. Conçue très rationnellement la cuisine regroupe locaux administratifs, buanderie pour le lavage de tout le linge utilisé en cuisine, sanitaires, restaurant du personnel, logement du gardien et une salle pouvant recevoir 300 personnes. Elle sera utilisée par le service

pour les actions de formation qu'il entreprend auprès des surveillants (260 personnes) et des femmes de service (180). Elle sera également à la disposition des associations de parents d'élèves et à toute association touchant au domaine scolaire. Le coût global des travaux s'éleva à environ 26 532 000 F. Cette réalisation constituait une priorité. Elle introduit en matière de restauration scolaire une magnifique garantie d'hygiène et d'efficacité.



M. Escudier jette la première pelletée, à sa droite Georges Frèche et M. Encontre président du Comité de quartier La Chamberte.

## Le service social de restauration scolaire

Les Montpelliérains voient aujourd'hui naître une réalisation inscrite dans le programme municipal : assurer un véritable service public de restauration scolaire dans les écoles primaires et maternelles de la Ville.

Depuis 1977, l'arrivée de l'équipe municipale s'est marquée grâce à nos efforts par l'augmentation des élèves fréquentant les restaurants scolaires. De 3 700 nous sommes passés à 8 000 actuellement.

Une tarification sociale a aidé les familles les plus défavorisées à envoyer leurs enfants aux restaurants. Les surveillants et les femmes de service ont vu leurs conditions de travail et leurs salaires pris en compte.

Un grand projet, donc, qui doit correspondre à la satisfaction des besoins de la population. Une équipe technique solide, compétente avec une nouvelle technique moderne la préparation au service de tous : Voilà en plus du bâtiment qui naît sous vos yeux ce qui est en préparation.

Nous regrettons que l'Etat ne participe pas à cet effort malgré notre demande. La Ville, le Conseil Général se partagent la dépense : A nous de réussir ce projet social au service de tous.

Georges FRECHE, Maire  
Le Conseil Municipal

**coop logement**  **EMPLOYEURS : Pour une meilleure utilisation de votre 1 %**

UN C.I.L. NATIONAL

Siège social :  
20, rue de Richelieu  
B.P. 11 - 75022 Paris Cedex 01  
Tél. : 296.09.23  
C.C.P. Paris 18-970-42 H

DELEGATION REGIONALE « LANGUEDOC ROUSSILLON »

**OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE MONTPELLIER**

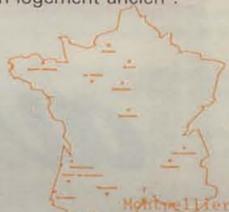
 Etablissement public institué par décret du 26 juillet 1976

30, avenue de Lodève - 34000 MONTPELLIER  
Tél. (67) 92.18.63 (lignes groupées)  
C.C.P. Montpellier 5032 09 M

### APPORTENT :

- A L'ENTREPRISE : la solution à tous ses problèmes de logement.
- AU SALARIE DESIRANT :
  - louer un appartement : un choix de programme locatifs
  - accéder à la propriété : des prêts complémentaires
  - améliorer ou acquérir en vue d'améliorer un logement ancien : des prêts complémentaires.

Pour tout renseignement, s'adresser à L'O.P.A.C.



### TRAVAUX PUBLICS

Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

### ASSAINISSEMENTS

### SABLIERS DE GIGNAC CARRIERES DE GARASTRE

Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.

### TREMIES SUR ROUTE

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE  
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

### COMPTOIR GENERAL HYDRAULIQUE

## CGH & SERVICES POMPES

Vente-Réparation Location de Pompes  
Installation de Pompes Immergées

### FLYGT-SERVICE

Siège Social :  
Route de Carnon, 34970 MONTPELLIER-LATTES, Tél. 92 45 93  
Agence :  
354, Chemin du Mas de Cheylon, 30000 Nîmes-Tél. 84 07 10



## Claude SERRE

ELECTRICITE GENERALE  
Isolation thermique  
Chauffage électrique intégré  
Pompes à chaleur  
Travaux particuliers

Climatisation FEEDERS  
Installateur agréé  
16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles  
34000 MONTPELLIER - Tél : 92-14-96

## MIDI-ASPHALTE

Siège Social - Bureaux : Z.I. PRES D'ARENES

RUE DE LA JEUNE PARQUE, B.P. 41

34001 MONTPELLIER CEDEX, Tél : 27-84-00



## Classement du Jardin des Plantes et protection des abords

Le classement du Jardin des Plantes est en cours et la Ville se félicite à cet égard de l'association récemment créée des Amis du Jardin des Plantes, présidée par M. PEYRIERE dont le dynamisme est une aide précieuse. Le classement est désormais en vue après la réunion de la Commission des Sites du 4 Février.

M. de LEOTOING y a fait l'historique du Jardin en proposant le classement, lequel n'a rencontré que des avis favorables, en particulier la Ville. Le Professeur HARANT a dit son soulagement de voir ce classement enfin proposé après des années de refus administratif, il s'est plaint, fort

justement, du grignotage d'une partie du jardin par le stationnement de véhicules administratifs, point sur lequel il rencontre également l'accord de la Ville.

Le classement, cependant, ne permet pas de gérer les abords bien que comme le fit remarquer Mme BAISETTE, le jardin se trouve dans le périmètre de protection de la Cathédrale, monument historique classé.

En effet, comme le fit également remarquer M. GEN-SAC, Architecte Urbaniste Conseil de la Ville pour le Sec-teur Sauvegardé, représentant cette dernière, cette protection relevant des Monuments Historiques est inopérante dans

bien des cas, par exemple quant à la hauteur des immeubles riverains.

Il est donc décidé que soit engagée parallèlement une procédure de protection des abords en plus du classement qui est décidé en fin de réunion à l'unanimité.

La Ville de Montpellier, qui a la chance, grâce à SULLY, de posséder depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le plus ancien jardin botanique français, ne peut que se réjouir de cette décision qui accompagne la réfection en cours de la Promenade du Peyrou afin de sauvegarder ce lieu prestigieux.

Georges FRECHE  
Maire de MONTPELLIER

## ECOLES : Aller plus loin partout

A l'heure où nous écrivons ces lignes, de premiers reculs ont été imposés au Pouvoir en matière de postes d'instituteurs. Mais bien insuffisants encore. Des projets de suppressions ont été abandonnés à Bologne et à l'Aiguelongue, jusqu'à la rentrée, des postes restent bloqués, d'autres ont été créés à la Martelle, au Lez... mais des postes demeurent menacés au Lantissargues, Pas du Loup, Ménétreils, etc... et beaucoup reste à faire pour que nos écoles, dans les cités populaires notamment, connaissent des conditions de qualité.

Or c'est ce que nous voulons pour permettre l'épanouissement des enfants. Oui un premier succès a été obtenu : dans certains quartiers où l'action a été menée avec persévérance, le Pouvoir a été obligé d'entendre nos arguments sur les difficultés sociales des enfants et le nombre important d'enfants non francophones, et il n'a pas appliqué strictement la grille Gui-



L'école maternelle de la ZUP Nord

chard. Appuyons nous sur ce succès pour aller plus loin partout.

Pour notre part, nous essayons d'y travailler efficacement. La Cuisine Centrale des restaurants scolaires sort de terre, plusieurs écoles vont être achevées, le budget scolaire de la Ville va marquer la poursuite de notre effort social et culturel dans les écoles : centre d'accueil, restaurants,

bourses, transports gratuits, animation culturelle, classes de nature, etc...

Nous avons apporté tout notre appui à la grève des instituteurs et aux actions des parents pour l'école. C'est le signe que nous entendons définir et conduire notre politique scolaire avec tous ceux que le souci de l'école mobilise.

Jacques BONNET

**VERGES**  
pour tous vos achats

|   |   |
|---|---|
| <b>MONTPELLIER</b><br>Cœur de Ville<br>30 et 32 rue Saint Guithem                         | <b>MONTPELLIER</b><br>Celleneuve<br>64, route de Lodève   |
| <b>Quincallerie</b><br>Bricolage<br>Jardin<br>Peinture<br>Electricité<br>Bois d'extérieur | <b>Ménage</b><br>Cuisine<br>Petit électro-ménager<br>Droguerie<br>Linge de ménage<br>Décoration<br>Maison fondée en 1869...<br>...et toujours à votre service |

**GARE LAITIÈRE** marques  
**CANDIA - CONCORDE - LACTEL**

56, rue de l'Industrie  
34000 MONTPELLIER  
Tél. (67) 92.29.65

**montez**  
dans notre  
**voiture ...**

**oubliez**  
la vôtre



**Vous trouverez**  
plus vite un **BUS**  
qu'une place  
de Parking

SOCIÉTÉ MONTPELLIÉRINE DE TRANSPORT URBAIN

685, rue de l'Industrie - 34000 Montpellier  
Tél. (67) 92.91.91

## Réunion amicale des personnes âgées du club du 3<sup>e</sup> âge Léo Lagrange des Abattoirs



On reconnaît présents pour cette galette des rois MM. Charles Claude, Albin Tixador, Ernest Granier, Lombardini, Mme Balboa tous dévoués aux clubs du 3<sup>e</sup> âge.

Sous la présidence de M. Tixador, l'Association d'entraide et Solidarité avec le troisième âge du quartier Nord, qui aura bientôt quatre ans et dont le siège est situé salle Léo Lagrange, 11 rue Substancion, a offert la «Galette des Rois» aux personnes du 3<sup>e</sup> âge du quartier.

Le Vice-Président M. Pierre ANTONINI, Conseiller Général et M. GRANIER, ont remercié les membres du bureau de l'effort toujours plus grand, accompli chaque année pour apporter plus de fraternité et d'entraide aux personnes âgées.

Près de 400 personnes étaient rassemblées pour cette manifestation qui s'est déroulée dans une ambiance de fête. Un grand merci aux personnes du bureau qui s'occupent bénévolement de cette lourde tâche. Nos remerciements vont tout particulièrement à Mme GAUFFIER l'animatrice dynamique qui deux fois par semaine et toute l'année s'occupe avec un dévouement exemplaire de ce Club. Bien entendu, nous n'oublierions pas dans nos remerciements, les secrétaires MM. Manuel MONTOYA et E. GRANIER, notre «Ministre des Finances», M. Antoine VILLARET et son

époux dont l'amour du travail bien fait, le dynamisme et le dévouement ne sont plus à démontrer. Merci également à tous ceux et celles qui tout au long de l'année nous assurent de leur concours pour la distribution des filets garnis, vêtements, jouets etc... Mme BALBOA etc...

Entraide et Solidarité sont les raisons d'exister de cette Association et c'est grâce aux habitants du quartier qui ont participé à nos lotos que nous avons pu organiser cette après-midi récréative. Après les souhaits de bienvenue, le groupe folklorique «La Garriga» nous fit revivre par des danses anciennes, le temps de notre jeunesse, un grand bravo à cette sympathi-

que formation et à ses dirigeants. Après le goûter, l'orchestre «Dr FRANKLIN», anima cette fête où chacun put suivant ses goûts et ses talents participer à la ronde.

Parmi les invités, nous avons eu le plaisir d'accueillir M. CANETTA, Président de l'A.S.B.A.M. et Madame, Mme et M. REBOUL, ancien directeur du Crédit Agricole. L'association tient à remercier la Municipalité et le Bureau d'Aide Sociale pour l'aide matérielle apportée.

**Association Montpelliérine d'entraide - Solidarité avec le 3<sup>e</sup> Age Quartier Nord**  
76, Faubourg Boutonnet



Le groupe folklorique «La Garriga» a animé l'après-midi.

## Capter les eaux de ruissellement pour éviter les inondations

Montpellier n'est pas parcourue par un fleuve, mais les Montpelliérains savent-ils combien de ruisseaux plus ou moins importants traversent leur ville ? C'est d'abord le Verdanson, qui porte en occitan un nom moins pudique, et ses affluents : le Chambéry, le Pisseuseumes, le Font d'Aurelles, le ruisseau des Vaches, le ruisseau des Frènes. Puis le Lantissargues et ses affluents : Bugarel, Fontaine St-Berthomieu, Estanove, Font-Couverte ; Le Rieucaouon, grossi lui-même du ruisseau des Gours, du Val

de Groze, de la Piscine. Il y a aussi La Mosson avec le ruisseau de Malbosc, la Lironde, le ruisseau de «Negue Cat» à Montauberon et le ruisseau de la Combe à Lavalette. Or, en cas d'orage, tous ces ruisseaux convergent vers des bassins qu'il convient bien évidemment de maintenir dans un état de propreté constante afin de permettre un écoulement correct des eaux. C'est le seul moyen pour éviter les inondations. Le Verdanson, de l'avenue Chancel au moulin de Semalen où il se jette dans le Lez,

appartient à la ville. Son entretien lui incombe. Mais tous les autres ruisseaux, y compris le Verdanson en amont de l'avenue Chancel, appartiennent aux riverains. Les propriétaires restent donc responsables de l'entretien des berges qui longent leurs propriétés et de celle du ruisseau jusqu'au milieu de son cours. A vrai dire la plupart des Montpelliérains concernés, se préoccupent régulièrement de ce nettoyage, faisant ainsi preuve du plus parfait civisme, mais d'autres laissent «leur» ruisseau à l'abandon. Certains même ayant le sens de la propriété un peu «trop déve-

loppé», vont jusqu'à poser une clôture au milieu du ruisseau, un grillage, un mur... Et vont même jusqu'à l'utiliser comme dépotoir !!! Les bords de la Méditerranée sont sujets aux orages fréquents et violents. Ils transforment trop facilement ces rues en torrents. La municipalité qui, pourtant n'est pas responsable de leur entretien, est obligée devant la négligence et l'absence de civisme de certains de prendre cet entretien à sa charge. Outre le coût de ces interventions quand elles se multiplient, les services de la mairie doivent travailler dans des conditions difficiles. La majorité du travail - coûteux précisément pour cette raison - doit être fait à la main, les engins ne pouvant pénétrer sur les propriétés privées.

Devant cette situation, le Conseil Municipal a décidé d'inscrire à son budget une somme de 250.000 F pour le curage des ruisseaux, qui commencé par les points noirs en 1980, durera plusieurs années.

Cet effort ne sera utile que si les riverains aident désormais la ville à maintenir la propreté des ruisseaux. Cours, caves, garages et maisons seront ainsi préservés des inondations. Bien entendu, ce nettoyage ne



Pour répondre aux demandes des riverains (Parc Ste-Odile, Jardins aux Fontaines), le ruisseau a été recalibré, nettoyé, aménagé. Coût des travaux : 170.000 F.

peut s'effectuer que lorsque le ruisseau est à ciel ouvert, ce qui n'est pas toujours le cas à son arrivée en zone urbaine. Les urbanistes de l'époque (1920-1930) n'ont pas su - hélas - prévoir l'extension de la ville, et ont permis leur recouvrement parfois par des maisons d'habitation. C'est le cas par exemple du ruisseau des Vaches à partir du bas de l'avenue d'Assas jusqu'au Verdanson, c'est aussi celui du ruisseau Cité Chambre de Commerce qui traverse un ancien marécage, et inonde lors des orages les rues : De Villeneuve, Edouard Marsal,

Bringuier, d'Adhémar, etc... Les services techniques se sont penchés sur les deux cas cités ci-dessus, cette année, des travaux vont être entrepris sur le ruisseau des Vaches. Ils doubleront sa capacité par un pluvial d'un diamètre suffisant pour assainir le quartier. A cause de son coût, ce projet est scindé en plusieurs tranches. La première sera réalisée en 1981.

**Ernest GRANIER**  
Conseiller Municipal délégué à l'assainissement à la voirie et à l'éclairage public



«Le Chambéry» avant les travaux : un bourbier

Réalisation **DEROMEDI**

**SONEGERIM** vous propose

|   |   |   |
|---|---|---|
| <b>MONTPELLIER NORD</b><br>le clos des elbes<br>Av. du Père Scoules<br>Petite résidence tranquille au cœur des nouvelles facultés<br>Chauffage individuel<br>Tél : 42.74.53 | <b>MONTPELLIER CENTRE LA GUIRLANDE</b><br>Rue de Font-Carade, près du jardin des poètes donnant sur un parc centenaire<br>Une résidence de qualité dans la verdure d'un site classé<br>Tél : 92.88.74 | <b>MONTPELLIER OUEST les collines d'estanove</b><br>Route de Laverune<br>Une mini-ville à deux pas du centre ville<br>Centre commerciale<br>Poste, Piscine, Tennis<br>Tél. 42.74.55 |
|---|---|---|

**A LA GRANDE MOTTE LES TERRASSES DE LA MER**  
Près du Pont du Vidourle, un ensemble immobilier unique et irrésistible sur la station, Face à la mer. Cuisines équipées. Tél. 56.80.54

**ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE, GARAGE**  
Appartements du 1<sup>er</sup> au 10<sup>ème</sup> avec parking et cellier à prix fermes dès la réservation.  
PRESTATIONS DE LUXE

Pour recevoir, sans engagement de ma part, des informations sur la (les) programmation(s) de mon choix.  
NOM ..... ADRESSE .....

A envoyer à : SONEGERIM, les Collines d'Estanove, 2, rue de l'Escoutadou, route de Laverune - 34100 Montpellier - Tél. (67) 42.91.60

**LES MENUISERIES du MIDI**

**Menuiserie traditionnelle**  
**Agencement de Magasins**  
**Cuisines Personnalisées**

- Cintrée
- Chauffage intégré
- Industrie

Menuiserie — Z.I. 34000 Montpellier  
Tél : (67) 27.84.57

**GTMA**

27, Boulevard Joseph-Vernet - BOITE POSTALE 20 - 13267 MARSEILLE CEDEX 2  
Tél. : (91) 76.36.60 TELEX. : 420.212

Intervient dans tous secteurs d'activités :

**Bâtiments - Constructions industrielles - Ouvrage d'art - Parcs de stationnement**  
**Aménagements hydrau-électriques - Centrales thermiques et nucléaires**  
**Travaux souterrains - Travaux maritimes et fluviaux**

**E.G.C.C.P.**  
EAU GAZ  
POMPE A CHALEUR  
CHAUFFAGE SOLAIRE  
CONTRATS ENTRETIEN  
CLIMATISATION  
PLOMBERIE  
**Ent. B. BRUNO**  
Siège et Bureaux :  
1028 AVENUE DE LA POMPIGNANE 34000 MONTPELLIER  
Tél. : 72.48.08

**« LA MALADIE menace votre budget »**  
**Une protection efficace au coût réel**

**LA MUTUALITE**  
88, rue de la 32<sup>e</sup> - Montpellier

- Garantie complémentaire des risques chirurgicaux et médicaux. Adhésion de Groupe et individuelle  
Tél. : 92.08.52
- Garantie de Prévoyance MUTEX  
Maintien de Revenu  
Rentes d'Invalidité  
Capitaux décès - Assurance-vie  
Tél. : 92.08.52 - 58.23.54
- Ouvrages sociaux :  
Clinique dentaire - Montpellier - Ganges-Lunel - Médecine générale - spécialiste.  
Centres médicaux sociaux  
Radiologie kinésithérapie  
Pharmacie mutualiste  
Tél. : 58.46.66  
1, rue Voltaire  
Tél. : 60.51.14

**stiret**  
SOCIÉTÉ  
TECHNIQUE D'INSTALLATION ET  
RENOUVELLEMENT D'EQUIPEMENTS  
THERMIQUES  
Résidence le Barcelone  
rue G. Janvier-Montpellier  
Tél. 42.54.82

**S. A. Ed. TAXY**  
Caoutchouc Manufacturé  
Robinerie-Caves et Eau  
Vêtements-Protection-Bottes-Gants  
206, avenue de Lodève  
34000 MONTPELLIER  
Tél. 75.25.85 - 75.49.66  
Télex 480 348  
55, avenue Louis Breguet  
31000 TOULOUSE  
Tél. 80.43.80  
VENTE RESERVÉE AUX PATENTES

**les fenêtres en PVC**  
**dimat**  
• étanches à l'air et à l'eau  
• insensibles à l'air marin

Pas d'entretien, aucune peinture, les profilés sont colorés dans la masse.

Etablissements  
**PROUGET**  
Route de St-Georges-d'Orques JUVIGNAC  
tél. : 75 34 51  
Adresse postale B.P. 7027  
34022 Montpellier cedex

ENTREPRISE  
**MAZZA**  
RICARDO S.A.  
34630 SAINT-THIBÉRY  
Travaux Publics  
Routes Carrières  
Terrassements  
Tél. : 76.90.55

# Les subventions du Conseil Régional en faveur de Montpellier

Voici les subventions attribuées par l'Etablissement Public Régional en 1981 qui concernent directement ou indirectement la Ville de Montpellier à travers ses associations.  
Un effort particulier a été fait sur les subventions concernant l'environnement et les énergies nouvelles :  
— Une somme de 50.000 F a été attribuée à l'Institut des Aménagements Régionaux et de l'Environnement dont M. TAILHADES est Président avec M. le Recteur RICHARD et dont M. FRECHE est membre du Bureau.



Edgar Tailhades, président du Conseil Régional du Languedoc Roussillon.

Cet Institut concourt aux études et actions sur l'amélioration de l'environnement.  
— Une subvention de 450.000 F a été attribuée au Groupement d'Intérêt Scientifique : « Systèmes énergétiques et utilisation de l'espace ». Ce groupement, situé à Lavalette, sur des terrains fournis par la Ville, comprend :  
— Le C.N.R.S.  
— La Faculté des Sciences  
— Le G.E.R.D.A.T.  
— L'E.N.S.A.M.-I.N.R.A.  
— Les grands Laboratoires de Recherche et d'Enseignement en matière agricole  
— L'Institut Agronomique Méditerranéen  
— et la Ville de Montpellier.  
Il concourt, sur le plan international, à la recherche de points en matière d'énergies nouvelles. En particulier à l'heure actuelle, le G.I.S. édifie un ensemble frigorifique fonctionnant à l'énergie solaire pour la conservation des légumes en pays méditerranéens ou tropicaux.

— La subvention pour le CLARFOC s'élève à : 1 million de francs  
Organisme de formation de la C.F.D.T., il s'insère dans un programme d'aide à la formation des centrales syndicales par la Commission Formation du Conseil Régional que préside M. FRECHE, Maire de Montpellier. Cette subvention vient, en effet, après deux autres, en 1978 et 1980 aux organismes respectifs de formation de la C.G.T.-Force Ouvrière (IFOM) Quai du Verdanson et de la Confédération Générale du Travail C.G.T. (Crefodores),  
— La subvention de 100.000 F à l'A.D.P.E.P. Hérault est intéressante car elle permettra d'aménager une péniche sur les canaux de l'Hérault pour des classes de bateaux des écoles primaires.

En matière culturelle, outre les subventions pour l'équipement du Musée Fabre (salles nouvellement terminées) et de la promenade du Peyrou, l'Etablissement Public Régional a financé l'équipement de troupes montpelliéraines : Théâtre Populaire des Cévennes, Centre Culturel du Languedoc, Théâtre de la Rampe et Théâtre Quotidien de Montpellier.  
La subvention pour l'Association Régionale des Activités musicales, celle de 2 millions de francs à l'Orchestre Régional de Montpellier, dirigé par Me BERTHOLLON, et celle pour les Amis de l'Orchestre, s'insèrent dans une action d'ensemble en faveur de la musique, à laquelle s'ajoute une somme pour l'équipement de la magnifique fanfare « L'Etoile Bleue ».

La même action en faveur de la danse regroupe les subventions pour les troupes de danse : « ISEION », « Ballet Sud », « Centre Chorégraphique Régional Dominique BAGOUET » et le Festival International « Montpellier Danse ».

En matière d'audio-visuel, une subvention a été attribuée à Vidéo-animation Languedoc, organisme du Conseil Général de l'Hérault, animé par le Président SAUMADE et qui collabore avec les grandes expositions de Montpellier en matière audio-visuelle.

Nous aurons l'occasion de revenir ultérieurement sur la subvention de 2 millions de francs attribuée à l'Office Régional de la Culture, un certain nombre des actions de cet office devant se dérouler avec le concours de la Ville de Montpellier.  
Rappelons simplement que cet Office s'installe dans des locaux municipaux Boulevard Sarraïl, à côté de la Bibliothèque Municipale et du Musée Fabre.  
Enfin, sur le plan économique, il faut noter l'importance de la prise en considération favorable avec l'inscription au B.S. par l'Etablissement Public Régional d'une subvention de 2 millions de francs, soit 200 millions de centimes, pour le déplacement à Montpellier, en provenance de Bordeaux, du Laboratoire d'Oenologie de l'I.N.R.A.  
Ce transfert renforcera le rôle pilote en France et dans le monde de Montpellier pour la recherche et l'enseignement agricole et plus particulièrement viticole.

## I - SUBVENTIONS ATTRIBUEES A LA VILLE DE MONTPELLIER COMMISSION « EDUCATION-FORMATION-SPORTS-CULTURE ET RECHERCHE »

|  |             |
|--|-------------|
| — CENTRE CULTUREL ET MUSEES :                    |             |
| • Musée Fabre : équipement                       | 200 000 F   |
| — MUSIQUE ET DANSE :                             |             |
| • Orchestre Régional de Montpellier              | 2 000 000 F |
| • Festival International « Montpellier - Danse » | 50 000 F    |
| — PATRIMOINE ARCHITECTURAL :                     |             |
| • Montpellier : promenade du Peyrou              | 50 000 F    |

## COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

|  |           |
|--|-----------|
| • Montpellier - Assainissement - Rue J. Blayac | 700 000 F |
|--|-----------|

## COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

|  |             |
|--|-------------|
| — EQUIPEMENTS SANITAIRES ET SOCIAUX :              |             |
| • B.A.S. Montpellier - Foyer travailleurs migrants | 1 300 000 F |

## II - SUBVENTIONS ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS MONTPELLIERAINES

### COMMISSION « EDUCATION-FORMATION-SPORTS-CULTURE ET RECHERCHE »

|  |             |
|--|-------------|
| — EDUCATION - RECHERCHE  |             |
| • Institut des aménagements régionaux et de l'environnement  | 50 000 F    |
| • G.I.S. « Systèmes énergétiques et utilisation de l'Espace »  | 450 000 F   |
| • Fondation pour les Energies Nouvelles  | 50 000 F    |
| — FORMATION  |             |
| • C.L.A.R.F.O.C. Centre de formation CFDT (après les subventions à la C.G.T. - F.O. : IFOM et à la CGT : Crefodores) | 1 000 000 F |
| — SPORTS   |             |
| • Ligue Régionale de parachutisme  | 20 000 F    |
| • ADPEP (34) : aménagement péniche pour scolaires  | 100 000 F   |
| • M.U.C. « Canoë-kayak »   | 65 000 F    |
| • Ligue Régionale de football  | 100 000 F   |



Les locaux de l'Etablissement Public Régional (E.P.R.) à Montpellier, près de la gare, 20 rue de la République.

|  |         |
|--|---------|
| — CENTRES CULTURELS ET MUSEES                                |         |
| • Union Régionale des Foyers Ruraux                          | 100 000 |
| • « La Gerbe » : aménagements et équipements                 | 50 000  |
| • Office Départemental de l'Hérault : muséobus et équipement | 150 000 |
| • Compagnons du Tour de France et des Devoirs Unis           | 80 000  |
| • Maison pour Tous : équipement                              | 50 000  |
| • Centre Culturel Montpelliérain équipement                  | 150 000 |

|   |         |
|---|---------|
| — MUSIQUE ET DANSE                              |         |
| • Association Régionale des Activités Musicales | 160 000 |
| • I.S.E.I.O.N. : équipements (troupe de danse)  | 20 000  |
| • Chorale Universitaire                         | 10 000  |
| • Ballet Sud (Danse)                            | 15 000  |
| • Centre Chorégraphique Régional D. Bagouet     | 50 000  |
| • Etoile Bleue                                  | 10 000  |
| • Les Amis de l'Orchestre                       | 20 000  |

|                                    |        |
|------------------------------------|--------|
| — THEATRE                          |        |
| • Théâtre Populaire des Cévennes   | 80 000 |
| • Centre Culturel du Languedoc     | 80 000 |
| • Théâtre de la Rampe              | 40 000 |
| • Théâtre Quotidien de Montpellier | 40 000 |

|                                       |        |
|---------------------------------------|--------|
| — PATRIMOINE ARCHITECTURAL :          |        |
| • Sauvegarde du Patrimoine historique | 60 000 |

|   |         |
|---|---------|
| — BIBLIOTHEQUE - CINEMATHEQUE - AUDIOVISUEL |         |
| • Vidéo animation Languedoc                 | 200 000 |

## COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

|  |         |
|--|---------|
| • C.F.P.C. Montpellier (Centre Formation Personnels Communaux) | 700 000 |
|--|---------|

## COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

|   |           |
|---|-----------|
| OPERATIONS REGIONALES :   |           |
| • Centre régional de Lutte contre le Cancer                             | 1 500 000 |
| • G.I.H.P.  | 140 000   |
| • Associations « Aïres » : Enfants autistes                             | 100 000   |
| • Association Régionale des Diabétiques                                 | 35 000    |
| EQUIPEMENTS POUR LES HANDICAPES   |           |
| • Centre d'Education Spécialisée pour déficients auditifs (Hérault)     | 100 000   |
| EQUIPEMENTS SANITAIRES ET SOCIAUX                                       |           |
| • Association pour « Aide aux Personnes Sans Abri » équipement A.P.S.A. | 100 000   |
| • Foyer de la Jeune Fille Castellane-Montpellier                        | 100 000   |
| • Aménagement du Centre Hervé Wallon-Montpellier                        | 100 000   |

## COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

|  |         |
|--|---------|
| HERAULT DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE                   |         |
| • Comité Promotion (Maison des Vins, Stand, foire) | 100 000 |

**c.i.l.d.h**

peintures - vitrerie  
papiers peints  
revêtements de sols  
revêtements muraux

**Guy HERVE**  
12, rue de Vendargues  
34960 CLAPIERS  
Tél. : 57-15-52 238

**MIDIPLEX**  
MATIERE PLASTIQUE  
USINAGE  
ENSEIGNES  
CHAUDRONNERIE  
Siège Social  
11 ter, rue Pierre Fermaud  
34000 MONTPELLIER  
(France)  
Tél. (67) 58.68.31 + 253

Votre employeur à la solution pour vous loger :  
Le Comité interprofessionnel du logement de l'Hérault.  
ACCESSION : Le C.I.L.D.H. fait des prêts à l'acquisition et à la rénovation.  
Le C.I.L.D.H. aide à la réalisation de programmes de construction de type traditionnel, villas et appartements dans le meilleur rapport qualité/prix. Ces logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour les familles qui peuvent y prétendre.  
LOCATION : Le C.I.L.D.H. dispose d'un parc de logements locatifs réservés aux salariés des entreprises.  
INFORMATION : Le C.I.L.D.H. vous offre un service information constant pour tout problème juridique et technique concernant, l'accès à la propriété et l'amélioration de l'habitat.  
CES SERVICES ONT ETE CREEES POUR VOUS N'HEситеz PAS A LES UTILISER !  
C.I.L.D.H. : 26, rue de l'Aiguillerie - B.P. : 2180  
34027 MONTPELLIER CEDEX - Tél. : 60.56.00

**rogier**

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU  
ASSAINISSEMENT • GAZ  
ROUTES VRD

Rue de la Jeune Parque - Z.I.  
34100 MONTPELLIER  
Tél. : (67) 42.45.99

éd. Rogier ing ETP

**Société Nouvelle des Ets J. NOUEN**

ELECTRICITE GENERALE  
INDUSTRIE ET BATIMENT

◆ LIGNES H.T., M.T., et B.T. ◆

POSTES DE TRANSFORMATION

1438, Avenue de la Mer  
34000 MONTPELLIER  
Tél. (67)92.47.82  
et 58.52.79

## PROMOTION CILIA - MAX

Résidence « Les TOURMALINES »  
Près SUPER M - Rue du Pont de Laverine  
**STUDIO 4 Pièces**

Résidence « La Hulotte »  
Près de la Poste Rondelet,  
Rue des Candeliers  
**STUDIO 2 Pièces**

**CILIA MAX**  
« Villa Faustine »  
11, rue des Fraisières  
**MONTPELLIER Tél : (67) 63.00.55**

## SODETEG

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES TECHNIQUES ET D'ENTREPRISES GÉNÉRALES

— ETUDES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES  
— ARCHITECTURE INDUSTRIELLE  
— ENSEMBLES «CLÉS EN MAIN»

Agence de Montpellier - Sofitel - Tél : (67) 54-04-04  
Direction Régionale du Sud-Est  
C.D. 20 Route de l'Aéroport - 13127 VITROLLES  
Tél : (42) 89-03-20

236

**ARRÈCLOSA**  
Menuiseries  
• Menuiseries  
• Travaux d'Art  
• Aluminium  
• Serrurerie  
• Ferronnerie  
684, rue de l'Aiguelongue  
34100 MONTPELLIER  
Tél : 63.26.04

**FIDEL - SERVICE  
S.A.**  
NETTOYAGE  
PONÇAGE PARQUETS  
Appartements - Locaux  
ENTRETIEN  
Bureaux - Locaux - Vitres  
Moquettes sur place  
DESINFECTION  
de vide-ordures -  
Désinsectisation  
20, rue du Grand-Saint-Jean,  
34000 MONTPELLIER - Tél : (67) 58.56.03

**l'univers  
du cuir**

**100 SALONS  
TOUT CUIR.TOUS STYLES**

**24 AVENUE DU PONT JUVENAL MONTPELLIER  
(PRES PARKING POLYGONE)**

**MERVEILLE SPELEOLOGIQUE**

**LA GROTTTE DES  
DEMOISELLES**

34580 Saint-Bauzille de Putois  
C.D. 986 GANGES-AIGOUAL - Tél. 73.70.02

**Chemin de fer Electrique  
OUVERT TOUS LES JOURS  
du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre**

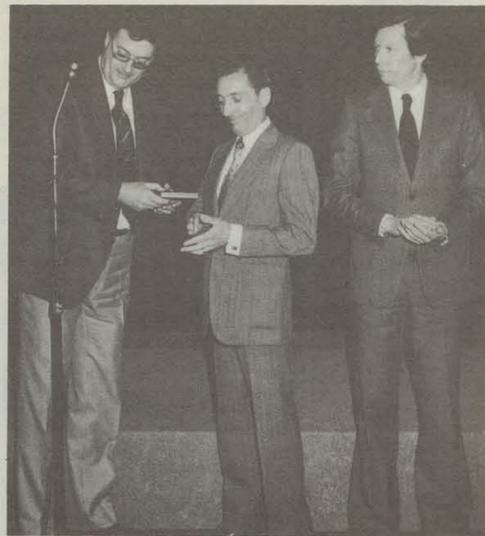
UNE CATHEDRALE SOUTERRAINE EN LANGUEDOC  
Messe de Minuit à Noël

Renseignements :  
Automobile Club, 3 rue Maguelone  
MONTPELLIER - Tél. 58.44.12

## Hommage à André Laurent

**17 ans  
au service  
de la SERM**

M. Frèche, président de la S.E.R.M. (Société d'équipement de la région de Montpellier) remet à M. André LAURENT, directeur de la S.E.R.M. pendant 17 ans une médaille de citoyen d'honneur de Montpellier. De retour à la mairie, M. Laurent va désormais occuper d'importantes fonctions en matière d'urbanisme. A droite sur notre photo M. Joseph VIDAL, directeur de la S.E.R.M. à compter du 1<sup>er</sup> mars 1981.



## Un effort pour assurer la sécurité dans les parkings du Polygone



Un climat d'insécurité régnait dans les parkings du Polygone. De nombreux et récents articles de presse ont été publiés visant essentiellement à dénoncer le danger qu'encouraient certaines personnes fréquentant ces parkings aux « heures creuses » (par exemple à la sortie des cinémas). Actuellement, des moyens de contrôle technique très élaborés sont utilisés à partir de 20 h : Toutes les entrées et sorties du parking sont équipées de caméras de télévision reliées au P.C. de sécurité (soit au total 8 points). Ces entrées ainsi que les caisses de péage sont équipées d'interphones reliés directement au P.C. de sécurité assurant ainsi un contact immédiat en cas de besoin. Les ascenseurs reliant les différents niveaux de parking sont également reliés par interphone au P.C. de sécurité. D'autre part, un effectif, composé de trois agents, veille en permanence 24 h sur 24 h sur la sécurité de l'ensemble parking, Centre Commercial. De plus, durant la journée, de 7 h du matin à 20 h, quatre personnes du service entretien exercent une surveillance sur leurs lieux de travail dans le Centre Commercial comme dans les parkings. Egalement durant ces horaires, le personnel du parking soit quatre personnes (nettoyage, caissiers, Direction) circulent en perma-

nence sur les quatre niveaux des parkings. Ce sont donc près de dix personnes appartenant au Polygone et en contact permanent avec le P.C. Sécurité qui assurent une surveillance efficace. La nuit, à partir de 20 h, après la fermeture du Centre Commercial, deux agents de sécurité effectuent des rondes fréquentes en voiture banalisée sur les quatre niveaux. Ces agents sont accompagnés de chiens policiers dressés spécialement et sont reliés en permanence au P.C. Sécurité. Afin d'améliorer encore ces moyens, la Direction du Centre Commercial a décidé d'embaucher deux agents supplémentaires affectés spécialement à la sécurité des personnes dans les parkings les après-midi et le soir. D'autre part, M. FOURES, Commissaire Principal, est entièrement d'accord pour contribuer au renforcement de ce dispositif qui se concrétiserait par plusieurs rondes de police. Comme vous pouvez le constater, un effort collectif est entrepris pour améliorer considérablement la sécurité dans l'ensemble parking-Centre Commercial du Polygone. Le maire remercie bien sincèrement tous les responsables qui ont bien voulu apporter leur contribution.

## Un nouveau directeur au conservatoire

Michel Debels, 50 ans, a pris ses fonctions début février au Conservatoire National de Montpellier. Premier prix de flûte au Conservatoire de Paris à 17 ans, professeur, instrumentiste, directeur d'opéra dans le Nord pendant 10 ans, il est heureux aujourd'hui de travailler dans notre région.



Il projette d'améliorer les possibilités du conservatoire de Montpellier en matière d'enseignement, favorisant ainsi tout particulièrement l'accès plus facile des scolaires à la musique instrumentale.

Montpellier lui souhaite la bienvenue.

## Appel aux photographes

Dans le cadre des 2<sup>e</sup> Rencontres Internationales d'Art Photographique et Diaporamique, les organisateurs proposent aux photographes régionaux amateurs et professionnels d'exposer des photographies sur les thèmes suivants :

- La fête en Languedoc,
- Les portraits de bébés de 1900 à nos jours - y compris bien sûr les photos « de famille ».

- Réflexion objective autour d'une image (la photographie comme média, témoin de son temps, telles les « unes » de magazines d'actualité).

- Les diapositives

Dépôt des photos et renseignements à la mairie de Montpellier - 92.48.85 - Poste 4275 ou 4277.

## Des locaux pour la Fédération Cornec - Andrieu



La Fédération de parents d'élèves Andrieu (anciennement Cornec) s'est installée le 28 février dernier à 10 h (jour de son inauguration officielle) dans le chalet que lui a attribué la municipalité sur le terrain d'Antigone - 99, avenue du Pont-Juvénal.

## DE NOUVEAUX BUREAUX DE VOTE

Du fait de l'augmentation de la population dans les quartiers de la Chamberte et de la Pompignane, certains bureaux de vote, déjà surchargés, atteignent actuellement un plafond de saturation, ce qui risque d'entraîner pour les citoyens lors d'une consultation électorale : longues files d'attente, énervement, etc... En conséquence, dans le souci de permettre un meilleur fonctionnement de certains bureaux de vote a été décidé :

1°) dans le 8<sup>e</sup> Canton de transférer une partie des électeurs qui votaient à l'école de la Chamberte rue de la Croix de Figueroles (bureaux 42 A et 42 B) à l'École Primaire de l'Estanove rue de Lavandin (bureaux 27 a et 27 b). Les électeurs concernés par ces nouveaux bureaux sont ceux domiciliés dans le périmètre comprenant le quartier de l'Estanove et les HLM Paul Valéry.

2°) dans le quatrième Canton, la moitié des électeurs qui votaient à l'école Painlevé (Bureau n° 15) ont été transférés à l'École Primaire du Lez, Avenue Alphonse Juin (bureau n° 26), les électeurs concernés par ce changement sont ceux domiciliés au Nord du Quartier de la Pompignane, dans un périmètre comprenant la rive gauche du Lez, la rue de Salaison, la rue de Painville jusqu'au n° 763, la rue des Cigognes, le Chemin Privé desservant la résidence des Colverts, la rue des Courlis.

3°) dans le cinquième canton l'école des Prés d'Arènes qui comptait deux bureaux de votes en comptera dorénavant 3 (bureaux n° 21 A - 21 B - 21 C).

4°) dans le 9<sup>e</sup> Canton : - le groupe scolaire Barcelone qui se composait de deux bureaux, en comptera également trois (Bureaux n° 39 A - 39 B -

39 C). - le bureau de vote des troubadours a été sondé en deux (bureaux 23 A et 23 B).

5°) Enfin dans le 6<sup>e</sup> Canton, l'école Jules Ferry, siège du bureau de vote n° 8 A et 8 B, ayant été désaffectée, les deux bureaux de vote qui y avaient leur siège sont désormais transférés à l'école Anatole France, 10, rue Général Lafont.

Nous espérons que ces modifications contribueront en rapprochant certains citoyens de leurs bureaux de vote, à faciliter les opérations électorales le jour du scrutin.

En tout état de cause, les électeurs et électrices intéressés par ces modifications recevront une nouvelle carte électorale dans le courant du mois de mars 1981.

## SOCIÉTÉ ROUTIÈRE COLAS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F



De la piste de jet à l'allée du jardin...  
Tous travaux de V.D.R. et revêtements  
industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon  
Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas  
Tél. : (67) 42.56.99 - Télex : 480275 COLAS SJVED

**la plage  
sans route à traverser**  
2 pièces - loggia  
cuisine équipée  
parking

existe aussi en 3 pièces  
réservez avec 9450 F  
Prix fermes et définitifs  
Gestion et location assurée  
renseignements et ventes sur place  
tous les jours même le dimanche

189000

les Sables d'Or - Le Grau du Roi - Tél. (66) 51 69 61  
**JACQUES RIBOUREL**  
Méditerranée  
veuillez m'envoyer votre documentation - SABLES D'OR  
Jacques RIBOUREL, Résidence les La Grande Motte 34280  
Nom ..... Prix ou 1/11/80 ..... Adresse .....  
Tél. .... Tél. bur. ....

**GRAU DU ROI**

## Clôtures Caizergues Spécialiste clôtures :

Serrurerie de bâtiment  
Menuiserie Aluminium  
34970 MAURIN

Tennis - Terrains de sports  
Jardins - Usines - Villas  
Tél : 27-81-98

## BAURES EXPOSE

IDEAL STANDARD

SALON - SANITAIRE



ETS BAURES

21, avenue de Nîmes - 34009 Montpellier  
Tél. : (67) 72.45.23

## IBM FRANCE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

C'EST :

- UNE USINE A MONTPELLIER avec :
  - une population de 2500 personnes
  - des bâtiments de 82.000 m<sup>2</sup>
  - une mission de gros ordinateurs
- DES BUREAUX COMMERCIAUX ET DE SERVICE :
  - à Montpellier, Nîmes et Perpignan employant 130 spécialistes.

C'EST AUSSI :

- 80% de la production à l'exportation
- 1000 emplois locaux de sous-traitance
- une participation importante à la vie régionale.



Usine de la Pompignane Montpellier

## Monserrat Caballe citoyenne d'honneur de Montpellier



La cantatrice Monserrat Caballe a donné un récital le 1<sup>er</sup> février dernier. A cette occasion Georges Frèche, maire, a fait cette grande artiste de renom international citoyenne d'honneur de Montpellier. Notre photo : dans les halls et foyers du théâtre. Etaient présents de gauche à droite MM. Vézinhét, Belorgeot, Frèche, Laribou, représentant le conseil municipal, M. Boher, président du club lyrique, la cantatrice, M. Crasous du club lyrique, Mme Frèche et l'époux de Monserrat Caballe.

## Tribune libre

### EXPOSITION D'ORDINATEURS

Le Centre Régional de Formation Continue de l'Université de Montpellier II (CREUFOP) organise du 10 au 12 mars 1981, une exposition d'ordinateurs dans le Hall Public de la Mairie de Montpellier.

Placée sous le patronage de M. G. FRECHE, Maire de la Ville de Montpellier et de M. Louis THALLER, Président de l'Université des Sciences et Techniques du Languedoc, cette manifestation doit réunir une quarantaine d'exposants représentant une cinquantaine de sociétés et constructeurs spécialisés en informatique.

Nous citerons :  
— la compagnie I.B.M.,  
— la Société Philips Data Systems,  
— la Société Européenne de Mini-Informatique et de Systèmes (S.E.M.S.),  
— les Sociétés Logabax, D.P.M. Informatique, Hewlett-Packard, Wild-Leitz ...

— les Télécommunications ...  
Simultanément à la présentation de matériel se dérouleront des conférences, tables ron-

des, animées par des constructeurs, prestataires de service, universitaires. Les principaux thèmes évoqués sont les suivants :

— Microinformatique et orthopédie,  
— Application de microprocesseur au domaine biomédical : le pancréas artificiel extracorporel,  
— Utilisation d'un microsystème de grande diffusion en laboratoire hospitalier,  
— la Télématique et les produits nouveaux,  
— Apport de l'informatique à la gestion d'un salon de coiffure,  
— la Téléinformatique et les réseaux spécialisés.

Cette manifestation a pour objet de permettre une réflexion sur l'intérêt que présente l'informatique à usage professionnel (notamment pour les professions libérales et les PME) ou à usage individuel.

Elle vise également à faciliter le développement économique et de ce fait est ouverte à un très large public.

## SOS AMITIE

il peut être urgent, parfois vital, de pouvoir communiquer avec quelqu'un quand les conditions de vie habituelles ne le permettent plus. C'est la raison d'être de SOS Amitié qui existe sur la région depuis 1971 et qui est à l'écoute tous les jours de l'année et ce, 24 heures sur 24, disponible à tous ceux que la solitude et le désespoir conduisent à un état de crise.

Sous le couvert d'un strict anonymat, sûrs du secret, à tout heure, des hommes et des femmes trouvent au bout du fil des hommes et des femmes comme eux, qui ne les jugent pas, respectent absolument leur personnalité et leur permettent, en exprimant leurs difficultés, de voir plus clair en eux-mêmes et d'envisager pour les résoudre leur propre solution en toute liberté.

Les membres d'SOS Amitié

sont tous des bénévoles. Les charges d'une telle organisation sont lourdes : loyer, téléphone, formation ...

Il est possible d'aider le poste de Montpellier, à l'écoute sur toute la région Languedoc-Roussillon, en le faisant connaître ou en se proposant comme écoutant.

En effet le manque de bénévoles se fait cruellement sentir, ce qui rend la tâche des présents de plus en plus lourde. Et pourtant il existe certainement pas mal de gens qui pourraient consacrer 4 heures par semaine à l'écoute des autres et s'insérer ainsi dans l'équipe, chaleureuse et dynamique qui le guiderait dans ses premiers pas d'écouter.

Ecrivez à SOS Amitié Languedoc-Roussillon B.P. 60-40 34030 MONTPELLIER CEDEX Tél. : 63.00.63

## REMERCIEMENTS

**Ligue internationale contre le racisme et l'antiméritisme**

En tant que trésorier de la section LICRA de Montpellier et au nom de toute notre section je voudrais vous adresser mes remerciements les plus sincères pour la subvention de 2000 F. que nous avons reçue dans le courant du mois de janvier.

Nous vous remercions de votre aide et de vos encouragements. Nous espérons être dignes de votre confiance.

**Marcel Adda**  
Trésorier de la LICRA

**Producteurs des « Coteaux du Languedoc »**

LES PRODUCTEURS DES « COTEAUX DU LANGUEDOC » remercient la municipalité d'avoir organisé une « Fête du Vin » à Montpellier.

« Cette manifestation nous donne une occasion, et nous devons le multiplier, de faire connaître nos produits aux consommateurs montpelliérains. Nous envisageons de réaliser une nouvelle fête sur ce principe au début de l'été 1981, et comptons sur votre appui pour en optimiser le succès. »

**J. Clavel**  
Directeur du Syndicat des Vins et Coteaux du Languedoc

## Programmes culturels du mois

### Grande salle du théâtre

- 3 mars :** « L'homme, la bête et la vertu » du Luigi Pirandello. Adaptation et Mise en scène Henri Tisot dans le cadre des spectacles Karcenty-Herbert.
- 5 mars :** « Le Barbier de Séville » de Beaumarchais. Spectacle Barre-Borelli.
- 7 mars :** Lo Teatre de la carriera présente « Le Miroir des Jours »
- 24 mars :** « Le Deuil sied à Electre »
- 25 mars :** par le théâtre des quartiers d'Ivry. Mise en scène de Stuart Seide.

### Orchestre municipal

(27 mars 1981)

- Ouverture d'Iphigénie en Aulide, de Gluck  
— Concerto pour piano n° 4, de Beethoven, soliste : Tamas Veszteg  
— Entracte  
— Pastorale d'Élé, d'Honegger  
— Symphonie n° 2, d'Honegger, pour cordes et trompette.

## SALLE MOLIERE

- Mardi 10 mars - 18 h 15 :** J.M.F. (Kantorov - Naoko Oshima)
- Vendredi 13 mars :** C.R.E.P.E.L. (conférence) - 21 h.
- Samedi 14 mars :** Visages et réalités (17 h - 21 h)  
« La Nouvelle-Calédonie... France du bout du monde »
- Dimanche 15 mars :** Visages et Réalités (10 h).
- Dimanche 15 mars :** Finale - concours national Accordéon club (21 h).
- Mardi 17 mars :** J.M.F. - Quatuor de saxophones de Paris (14 h 15 - 15 h 30).
- Mercredi 18 mars :** J.M.F. - Quatuor de saxophones de Paris (18 h 15).
- Jeudi 19 mars :** L'Opéra dei puppi (21 h).
- Vendredi 20 mars :** Festival du cinéma Taurin.
- Samedi 21 mars :** Groupe des illusionnistes montpelliérains.
- Dimanche 22 mars :** Spectacle pour enfants de l'Union des éclaireurs israélites de France (14 h - 21 h).
- Mardi 24 mars :** Aventures au XX<sup>e</sup> siècle (18 h - 21 h). « Escalade extrême » présenté par P. F. Degeorges.
- Jeudi 26 mars :** Chorale Cor Canto (21 h). Centre International des Jeunes.
- Vendredi 27 mars :** Théâtre du Feu Follet (21 h). « Le Grand Vizir / Le Défunt ».

## LES EXPOSITIONS

### JEAN MILHAUD

Exposition au Musée Fabre  
Peintre régional, né à Mèze en 1902.  
Elève à l'École des Beaux-Arts de Montpellier.  
Voir catalogue de l'exposition 1979 au Musée de Sète.

### ALEXANDRE ROUBTZOFF

Exposition Salle F. Bazille  
Peintre russe qui a vécu en Tunisie. St-Petersbourg 1884 - Tunisie 1949.  
Collection privée à Montpellier. Donation éventuelle des œuvres maitresses au Musée.  
Voir plaquette réalisée en 1951.

### JEAN-FRANÇOIS CHABRUN

(poèmes et peintures).

### LOUIS FERAUD

(sculptures).

## Du 3 au 20 juillet 1981 Montpellier danse

### 1<sup>er</sup> Festival International de danse

- Danse contemporaine
- Danse classique
- Danse folklorique

**Directeur général :** Bernard Richard, directeur du théâtre municipal.

**Directeur artistique :** Dominique Bagouet, centre chorégraphique régional de Montpellier (CCRM).

**Président de l'association :** Georges Frèche, maire, président de l'Office régional de la culture.

**Nota :** Le numéro d'avril de « Montpellier Votre Ville » présentera le programme complet du festival

## TROISIEME SALON DE PEINTURE DE LA VILLE

La Mairie de Montpellier organise le III<sup>e</sup> Salon de peinture de la Ville de Montpellier qui se déroulera, cette année du mardi 26 mai au dimanche 21 juin 1981.  
Ce salon aura lieu dans les hall et foyer du Théâtre Municipal.  
Les peintres intéressés et désireux d'y

participer sont priés d'adresser leur candidature avant le 25 MARS, date limite, à l'adresse suivante :  
III<sup>e</sup> Salon de peinture de la Ville de Montpellier - Service des Relations avec la Population - Mairie de Montpellier.  
Tél. : (67) 92.48.85 poste 4275.

## Levitt France. Une expérience unique au service de la famille.

Levitt est un des leaders mondiaux de la maison individuelle. Le premier en France, il a créé des villages maintenant célèbres, avec leurs rues fleuries, leurs placettes, leurs maisons pittoresques, leurs écoles, leurs centres sportifs et commerciaux.

Fruits d'une expérience unique, sans cesse ses réalisations évoluent, pour répondre toujours davantage à cette aspiration de nos contemporains : le retour à la nature, au sens de l'humain, bref, le retour à une vie familiale authentique.



*Levitt France*

**ATLAS: C'EST LE CHOIX**  
meubles  
**ATLAS**  
TEL. 48.16.40  
NOUVEAU RAYON MEUBLES SCANDINAVES

- EN EXPOSITION :**
- \* 100 SALONS
  - \* 94 SEJOURS, MODERNES ET STYLES
  - \* 100 CHAMBRES ADULTES, ENFANTS, MODERNES, STYLES

**ROUTE DE SETE  
FRONTIGNAN**

# Montpellier- Louisville :

## Coopération culturelle et économique



Louisville, un grand centre industriel de plus de 300.000 ha sur l'Ohio.

Un accord culturel et économique entre les municipalités de Louisville et de Montpellier vient s'ajouter aux traditionnels échanges d'étudiants.

Depuis 1960, Montpellier reçoit tous les ans des étudiants de Louisville (Kentucky - U.S.A.) pour des séjours studieux de six semaines, stages, etc...

Inversement les étudiants montpelliérains se rendent chaque année dans des conditions similaires à Louisville.

Cette année, ces échanges de bons procédés vont prendre une ampleur particulière, puisqu'ils vont s'étendre à d'autres secteurs, tout spécialement dans le cadre d'échanges économiques entre les deux villes.

Les premiers jalons de cette collaboration ont été efficacement posés après la signature de la convention passée entre les deux villes et signées par leurs maires et présidents de chambre de commerce respectifs.

La signature a été apposée simultanément le 29 décembre 1980 dans les deux villes, Georges Frèche et William B. Stansbury était chacun à un

bout de téléphone.

Depuis, plusieurs manifestations ont été mises sur pied :

- Début mars, une campagne de promotion des produits montpelliérains va être mise en place dans la grande chaîne de supermarchés qui alimente en grande partie Louisville.

- Le 18 mars à Louisville, lors d'une grande fête du vin, les vins de l'Hérault seront présentés en liaison

en particulier avec la chambre d'agriculture de l'Hérault et le syndicat des producteurs de vins des Côteaux du Languedoc.

- Pendant la Foire Internationale de la Vigne et du Vin de Montpellier, un stand sera bien sûr consacré aux produits de Louisville, et de même Montpellier sera représentée à la foire internationale de Louisville par un stand consacré à ses produits industriels.

5) Pour accomplir cet engagement ici exprimé, la Ville de LOUISVILLE, la Chambre de Commerce et d'Industrie de LOUISVILLE, la Ville de MONTPELLIER et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier, consentent à :

- 1) L'Etablissement d'un accord officiel par lequel nos Chambres de commerce respectives organiseraient l'échange et la dissémination de renseignements d'ordre commercial ;
- 2) Une liste des employeurs importants des deux villes et l'indication de leurs produits avec insistance sur les possibilités d'importation et d'exportation ;
- 3) Un répertoire des marchés commerciaux divers de nos deux villes ;

4) La recherche et l'encouragement des firmes qui s'intéresseraient à vouloir maintenir des relations commerciales ;

5) La représentation de l'assistance technique et l'enregistrement réciproque des maisons de commerce, et,

6) Le développement d'une mission commerciale pour renforcer nos liens économiques.

Cet accord sera en vigueur ce lundi 29 Décembre 1980 par : William B. STANSBURY, Maire de la Ville de Louisville Georges BILL, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Louisville Georges FRECHE, Maire de la Ville de Montpellier Paul Gabriel CRISTOL, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier

### LE MEMORANDUM D'ACCORD

1) Vu que la Ville de LOUISVILLE, KENTUCKY, et la Ville de MONTPELLIER, HERAULT, FRANCE, sont depuis 1954 Villes jumelles ;

2) Vu que la Ville de LOUISVILLE et la Ville de MONTPELLIER désireuses d'élargir le programme actuel de villes jumelles pour inclure le développement de liens plus étroits dans les Affaires et dans le Commerce, liens qui seront mutuellement avantageux aux deux municipalités ;

3) Vu que ces efforts sont appuyés par les organismes économiques, les entreprises et les banques des deux villes représentées respectivement

par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la région de Louisville et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier ;

4) La Ville de Louisville, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la région de LOUISVILLE et la Chambre de Commerce et d'Industrie de MONTPELLIER prennent part à cet accord pour témoigner solennellement de l'engagement à collaborer dans une initiative conjointe pour augmenter les capacités de l'importation et de l'exportation et pour développer la croissance économique de chaque municipalité ;



P. Geneste, G. Frèche et P.G. Cristal le jour de la signature.

## on travaille mieux sous le ciel bleu

**MONTPELLIER**  
Une grande Métropole Régionale

Un Bureau de Développement économique  
et ses principales missions :

- Documentation et études
- Maîtrise du Foncier
- Prospection industrielle
- Assistance aux entreprises
- Maintien de l'emploi

Des solutions à vos problèmes d'implantation  
Renseignez-vous auprès du DISTRICT URBAIN Hôtel de Ville  
34000 MONTPELLIER (67) 92.48.85.

ETABLISSEMENT  
HORTICOLE ET  
PEPINIERE DU MAS  
D'ANDABRE

Téléphone : (67) 92.03.08



**POUSSE-CLANET**  
Service de Parcs et Jardins

Rue de Saint-Hilaire  
34 - Montpellier  
(Rond-Point du Moulin)

PLANTES VERTES, FLEURIES  
PLANTES VIVACES  
OIGNONS, BULBES A FLEURS  
PLANTES A MASSIFS  
ARBRES ET ARBUSTES  
D'ORNEMENT  
ARBRES FRUITIERS  
CONIFERES  
ROSIERES

SERVICE DE PARCS  
ET JARDINS

## Voici le chéquier Ecureuil

voulez-vous connaître  
ses avantages ?

CONSULTEZ DES MAINTENANT  
VOTRE



CAISSE D'EPARGNE